Le lien des chercheurs Cévenols

font vive

Octobre-Décembre 2013
N° 175 - 7 €

Témoignages : les chantiers de jeunesse au Vigan et Avèze, Roger Fabre
Les redevances d'un rentier, à Brésis au XVIII^e siècle, Jean-Louis Attard
Lou Castelet et les famille Teissier et de Joly à Avèze, (2^ème partie), Madeleine Souche
Léontine Goirand, la félibresse d'Arènes, Marinette Mazoyer
Prix Faict de l'église de Vialas, document trouvé et transcrit par Henri Magnin

Sommaire

Château d'Arènes, avec l'aimable autorisation des propriétaires

- **Bourse du Lien des Chercheurs Cévenols**, p. x
- **La 39ème assemblée générale du L.C.C. à Avèze**, p. x
- **Témoignage : les chantiers de jeunesse au Vigan et Avèze (mars-octobre 1941), par Roger Fabre**, p. x
- **Les redevances d'un rentier, à Brésis au XVIIIe siècle, Jean-Louis Attard**, p. x
- **Lou Castelet et les famille Teissier et de Joly à Avèze, (2ème partie), Madeleine Souche**, p. x
- **Document : Prix fait des réparations à l'église de Vialas, document transcrit par Henri Magnin**, p. x
- **Léontine Goirand, la félibresse d'Arènes, Marinette Mazoyer**, p. x
- **À lire, à consulter**, p. x
- **Questions, réponses : Raoul Gout, inventeur du mot *Camisarde* ? Olivier Poulol ; La Cartagène, Janine Leloup**, p. x
- **Les Cévenols vus par ... petit florilège des lieux communs et préjugés**, p. x
- **Un peu de paléographie : des quittances de rentes**, p. x
- **Les 3ème journées d'histoire locale de Barjac : programme**, p. x
- **Les trois derniers Hors série**, p. x

Photo de couverture : Le Castelet à Avèze, photo de Martine Volle

LIEN DES CHERCHEURS CÉVENOLS
L.C.C. - FONT VIVE
(Association créée en 1961)
Siège social : 3 Grand Rue
30450 Génolhac

Fondateurs :
Jean Pellet († en 1990),
Pierre Richard († en 1968),
Jean-François Breton († en 1985)

Présidents honoraires
Pierre A. Clément
Yannick Chassin du Guerny

Bureau :
Présidente : Marie-Lucy Dumas
Vice-Présidents : Pierre Chante et Michel Wiénin
Secrétaires : Marineta Mazoyer et Patrick Arnault
Responsable de la communication : Cécile Coustès
Trésoriers : Paul Mazière et Louis Raymond

Conseil d'administration :
Patrick Arnault, Bernard Atger, Frédéric Boyer, Pierre Chante, Cécile Coustès, Marie-Lucy Dumas, Philippe Gaussent, Paul Mazière, Jean-Gabriel Pieters, Louis Raymond, Pierre Rolland, Michel Sarrazin, Henri Teisserenc, Michel Wiénin.

Comité de Rédaction :
Bernard Atger, Christine Atger, Jean Castan, André Claveirole, Pierre A. Clément, Marie-Lucy Dumas, Jean-Gabriel Pieters, Marineta Mazoyer, Alice Motte, Marie-Claire Pontier, Pierre Rolland, Pauline Roux-Tatto, Madeleine Souche, Michel Wiénin.

Conseil scientifique
Richard Bousiges, Patrick Cabanel, Gérard Caillat, Philippe Charreyre, Jean-Bernard Elzière, Nicolas Faucherre, Catherine Gay-Petit, Rémi Noël, Jean-François Pastre, Olivier Poujol, Daniel Travier.

Correspondance :
L.C.C. Font-Vive,
3 Grand Rue, 30450 Génolhac
Courriel : contact@cevenols.fr
Téléphone : 07 81 88 88 36

Publication trimestrielle éditée par L.C.C.-Font Vive, maquette Sébastien Chenaud

La publication du Lien des Chercheurs Cévenols © est réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes et des communes de Concoules et Génolhac.
La reproduction des articles, dessins, cartes, photographies est interdite, sauf accord de la Rédaction et de l'auteur.

Directrice de la publication :
Marie-Lucy Dumas
C. P. P. A. P. : n° 1110 G 80144 -
ISSN : 0335-6264

Imprimé par Com'impact impression, 85 route d'Uzès, 30100 Alès

Dépôt légal : à parution

Site Internet :
http//www.cevenols.fr

Tarifs
Adhésion seule : 5 € ;
adhésion de soutien : 8 €
Abonnement sans adhésion : 24 €
Abonnement + adhésion ordinaire : 27 €
Abonnement + adhésion de soutien : 30 € minimum
Adhésion sans abonnement : 5 € ou 8 € minimum (soutien)

Chèque bancaire ou postal (CCP compte 2000 14 C Montpellier),
à l'ordre de L.C.C.- Font Vive,
3 Grand Rue 30450 Génolhac

Mise à jour septembre 2013

Éditorial

Bourse du Lien des Chercheurs cévenols

Lors de la 39e assemblée des adhérents du L.C.C. qui s'est tenue à Avèze, près du Vigan, a eu lieu la cérémonie de remise du premier chèque de la bourse dont le Lien a eu l'initiative. Il nous semble important de souligner cet événement exceptionnel puisque nous sommes en Cévennes la seule association de chercheurs amateurs qui encourage ainsi de jeunes étudiants, futurs professionnels.

Le conseil d'administration avait lancé un appel à candidature le 1er mai auprès des professeurs d'histoire médiévale, moderne ou contemporaine des universités de Toulouse, Perpignan, Montpellier, Nîmes, Grenoble et Aix-en-Provence. Après étude des dossiers, et au vu de l'intérêt des réponses reçues, nous avons décidé d'accorder exceptionnellement deux bourses pour cette année : l'une à William Beck, (Université de Perpignan), l'autre à Florian Cadoret, (Université de Montpellier). Tous deux poursuivent leurs recherches pour l'obtention d'un master 2. William Beck développe son étude sur « *Le destin des protestants (puis Nouveaux Convertis) à Alès entre 1670 et 1720* » Quant à Florian Cadoret, il a pour sujet « *L'évolution des notables de Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac pendant et après la Révolution de 1789*». Ces deux étudiants ont pu faire connaissance avec les adhérents, entamer des contacts et découvrir une revue qui était restée jusqu'à présent confidentielle dans les universités. Comme on peut l'imaginer, ils sont ravis de ce geste qui les aidera dans l'achat des livres ou pour payer des déplacements aux archives… Bien sur, nous ne doutons pas que ces jeunes étudiants ainsi soutenus seront les sympathiques ambassadeurs de notre revue et qu'ils nous feront l'honneur d'un ou plusieurs articles.

Le prochain appel à dossier de candidature sera lancé au mois d'avril 2014 et paraitra dans le L.C.C. 177.

Marie-Lucy Dumas

De gauche à droite : M. Panafieu, maire d'Avèze, William Beck, Marie-Lucy Dumas, Florian Cadoret, Marinette Mazoyer.

La 39e assemblée générale ordinaire de L.C.C.

Une quarantaine d'adhérents se sont inscrits à l'A.G. qui avait lieu à Avèze, un charmant village, près du Vigan. M. Doulcier, conseiller général du canton du Vigan et M. Panafieu, maire d'Avèze nous ont fait le plaisir de leur visite et de leurs encouragements pour nos travaux et notre mise en valeur du patrimoine. Nous les remercions vivement pour toute cette attention et l'aide qu'ils nous ont apporté pour que cette A.G. puisse se tenir dans la salle même qui avait hébergé les réfugiés espagnols et les jeunes des Chantiers de Jeunesse. De l'avis de tous, l'ambiance était décontractée et joyeuse, les adhérents présents ont fort apprécié la « bourse de L.C.C. », qui, espérons-le, va devenir une référence de marque pour notre association.

Tous les adhérents recevront le compte-rendu *in extenso* des travaux de notre assemblée dans *La Lettre des adhérents n°1* qui arrivera en même temps que le numéro 176 (en janvier 2014). C'est l'une des décisions du Conseil d'administration entérinée à cette assemblée. On y découvrira la liste des travaux et des recherches menés par nos adhérents avec leurs coordonnés qui devraient faciliter les échanges, une demande des années précédentes. Une lettre va être adressée à tous les adhérents pour les interroger sur leurs recherches et leur courriel.

Le bureau sortant a été réélu, Frédéric Boyer a été élu au Conseil d'administration en remplacement de Pierre Mouriès démissionnaire. Patrick Arnault, secrétaire adjoint, est désormais chargé de l'impression et de l'expédition des Hors série. Christine Atger et Madeleine Souche sont entrées au comité de rédaction. Enfin, Catherine Gay-Petit a accepté de participer au Conseil scientifique.

Le repas savoureux organisé par « Le Bistro Avézol » a été suivi d'une belle visite de la ville du Vigan menée avec brio par Mathieu Ancey avec des participants particulièrement intéressés. Cette visite nous a été offerte par l'Office du tourisme du Vigan que nous remercions chaleureusement. L'an prochain, à la même époque, l'A.G. est prévue au cœur des Cévennes.

Témoignage

Mes six mois de Chantiers de jeunesse au Vigan (mars-octobre 1941)

par Roger Fabre

Les Chantiers de la Jeunesse Française, substituts du service militaire pendant la dernière guerre . Ils sont nés après la défaite des armées françaises, en juin 1940. L'armistice signé avec les Allemands stipulait que la France conservait une « Armée d'armistice » de 100 000 hommes. Les militaires se trouvant en zone non occupée furent démobilisés et renvoyés dans leurs foyers ; ceux de la zone occupée devinrent prisonniers de guerre. On obtint cependant de l'ennemi que les jeunes soldats des classes 39/3 et 40/1, tout justes appelés, n'y fussent pas comptés ; ce sont eux qui fournirent la masse humaine des Chantiers de la Jeunesse Française.

Le général de corps d'armée de La Porte du Theil, aidé d'officiers et sous-officiers rendus disponibles, fut chargé de les organiser. Entraîné par sa vision personnelle, ce Lozérien organisa ses Chantiers sur le modèle des Scouts de France. Partis de leurs casernes avec rien ou pas grand chose, ses hommes rejoignirent les monts et les bois à l'entrée de l'hiver 1940-41. Et s'ils pâtirent évidemment de la faim et du froid, tout fut cependant quasiment prêt pour accueillir ceux de ma classe 40/2 en mars 1941. Ces Chantiers n'avaient rien à voir avec d'autres mouvements de jeunes volontaires de l'époque – politiques, eux –, comme la *Jeunesse de France et d'outre-Mer* (JFOM), les *Compagnons de France,* ainsi que d'autres mouvements à la dévotion du maréchal, plutôt fascisants sinon fascistes. Ce service aux Chantiers, lui, remplaçait le service militaire obligatoire et comme tel, inscrit sur notre Livret Militaire, il fut ultérieurement pris en compte pour la pension de la « Sécu » et la pension civile.

Donc, convoqués par voie d'affiches, les Français des classes 40/2 et 40/3 nés dans le Tarn durent rejoindre par chemin de fer Le Vigan (Gard) pour, je crois, le 15 mars. Il y fallut une bonne journée, très joyeuse pour les jeunes que nous étions. Arrivés « au Vigan » (annoncé avec la prononciation occitane locale), nous fîmes immédiatement connaissance avec le groupement n° 18 [1], groupe n° 11, dont les baraques occupaient le Plan des Châtaigniers : la plus grande place de la ville. Après la première nuit, ayant avalé un quart de café noir et une sardine sèche salée au baril, on nous achemina, *pedibus cum jambis,* jusqu'à Molières, au groupe n° 3, pour y subir la visite d'incorporation. Les non retenus retournèrent chez eux ; les « bons », interrogés sur leur profession dans le civil, furent répartis en conséquence. C'est ainsi que, de télégraphiste que j'étais, je devins téléphoniste au PC du groupement n° 18, au château d'Avèze, près du Vigan. J'y accomplis mes six mois de Chantiers – et non huit mois comme prévu au départ.

CONVOCATION

dans les CHANTIERS DE LA JEUNESSE

des Jeunes Gens nés du 1er Septembre 1922 au 31 Décembre 1922

DÉPARTEMENT DU GARD

Les Jeunes Gens du Canton de :	Se présenter avec 12 kgs de bagages	Au Centre de Jeunesse :	Observations
Alès (lettre H à Z)	4 Novembre 1942	N° 19 Aguessac (Aveyron)	1°) Il est conseillé aux jeunes de se munir d'un couvillage (police, cuvette) afin de permettre un bon stockage de leurs effets civils. 2°) Les horaires des trains que les jeunes doivent emprunter seront publiés dans la presse locale. 3°) Des Services de renseignements fonctionneront en gare de : Nîmes, Montpellier, Béziers, Bédarieux, Millau
Beaulieu, Grandhac	6		
La Grand'Combe, Lédignan, Margueritte	12		
Uzès, Vézénobres, St-Ambroix, St-Chaptes	14		
Aigues-Mortes, Anduze, Alzon	4 Novembre 1942	N° 23 St-Pons (Hérault)	
Nîmes (lettre A à L)	6		
Quissac, St-André-de-Valborgne, St-Hippolyte-du-Fort, St-Mamert-du-Gard, Sauve, Sommières, Sumène	10		
Tèrves, Valleraugue, Vigan, Le Vigan	14		
Aramon, Bagnols-sur-Cèze, Barjac, Beaucaire	3 Novembre 1942	N° 24 Lodève (Hérault)	
Lussan, Nîmes (lettre M à Z)	5		
Pont-St-Esprit, Remoulins, Roquemaure, St-Gilles, Villeneuve-les-Avignon	11		
Alès (lettre A à G)	5 Novembre 1942	N° 25 Lunas (Hérault)	
Lasalle, St-Jean-du-Gard	13		

L'organisation des Chantiers de la Jeunesse Française était donc calquée sur l'organisation scoute voulue par son commissaire général. Tout cela sentait la revanche ! Un commissaire régional

1 Nom : Chevalier d'Assas, devise : « D'aucun le second ». Commissaires : Pagézy, Brénot, Desvernois.

des Chantiers se trouvait à la tête de chaque Région militaire, celui de Montpellier étant le colonel de Saint-Rémy. Au Vigan, le commissaire chef de groupement s'appelait Brénot : un capitaine de cavalerie fou de chevaux et de cavaliers, qui s'était fait prêter une jument pur-sang et un cheval demi-sang anglais par le régiment de cavalerie alors stationné à Nîmes. Ces nobles montures étaient soignées par un jeune de la session précédente, un nommé Frey, *lad* de Maisons-Laffitte. Brénot avait deux commissaires adjoints : de Bony, ex-commandant, et Mahieux, ex-adjudant. Les chefs des divers groupes étaient d'anciens EOR (élèves officiers de réserve) ou des aspirants dotés d'un assistant issus de la même école. Sous leurs ordres, des chefs d'atelier chapeautaient des chefs d'équipe conduisant huit à dix jeunes.

Nous, les jeunes des services administratifs du PC répartis dans des bureaux, formions l'une des équipes du groupe n° 11 du Vigan. Nous logions dans le village d'Avèze ou au château et avions les cuisines au Foyer Rural. Nous n'étions que trois à dormir au château : les deux téléphonistes et celui qui surveillait le coffre-fort, le seul à être armé d'un pistolet.

Une équipe, envoyée à tour de rôle par les différents groupes, rendait chaque semaine – en grande tenue – les honneurs dans la cour d'entrée du château. Cette équipe se chargeait aussi de la corvée de quartier du château.

Il est intéressant de mettre en parallèle (trop facilement sans doute) les hiérarchies :
De fait, un ex-adjudant pouvait se trouver commander un plus gradé que lui dans l'armée…

Scouts de France	**Chantiers de Jeunesse**	**Armée**
commissaire général	commissaire général	général
commissaire régional	commissaire régional	colonel
scout mestre	commissaire chef de groupement	commandant ou capitaine
assistant scout mestre	chef de groupe ou assistant	lieutenant ou sous-lieutenant
chef de troupe	chef d'atelier	adjudant ou sergent
chef de patrouille	chef d'équipe	caporal
scout	jeune	soldat

Le Service de Santé fut confié à deux médecins militaires ; et deux infirmières se tenaient à l'infirmerie installée à l'usine Lacroix, route de Ganges. [Lors de la visite d'incorporation, on nous avait fait la piqûre DTAB[2], nécessaire dans les conditions de vie et de nourriture qui seraient les nôtres. Mais si un jeune tombait malade dans un camp de montagne, les médecins allaient le visiter et le soigner ou, le cas échéant, l'emmenaient à l'infirmerie voire à l'hôpital militaire de Montpellier.] Tout cela marchait assez bien, jusqu'à ce qu'un matin, le discret et excellent docteur Klotz – qui était juif, disparut des Chantiers à la surprise générale.

Quant aux religions, un prêtre et un pasteur protestant se partageaient l'aumônerie du groupement, amenés par les camions ou voitures montant quotidiennement à l'Aigoual. Ils réconfortaient les pauvres jeunes dispersés dans la forêt, où ils se sentaient isolés. Montant pour réparer le téléphone foudroyé de la Maison Forestière de Montals, je vis que les jeunes avaient transformé un bâtiment en chapelle, dans laquelle une fresque reproduisait l'insigne des Chantiers de la Jeunesse Française. J'ignore ce qu'il en est advenu…

MANGER ! Telle était la grande affaire des Français après la défaite de juin 1940 – et aux Chantiers peut-être encore plus qu'ailleurs. Les Services des Subsistances de l'Intendance Militaire de Montpellier nous donna à liquider les stocks de guerre de l'armée française déconfite. Passons sur le baril de sardines salées pleines de vers, le fromage de gruyère aux asticots, la viande avariée ; et il fallait avoir bien faim pour manger les topinambours cuits à l'eau et les épinards terreux ; quant au café (ou à ce qui en tenait lieu) … cependant nous n'en mourûmes pas ! Les gradés d'Avèze et ceux de passage étaient évidemment mieux traités au mess, grâce aux compétences professionnelles d'un cuisinier aussi jeune que nous.

2 Diphtérie, Typhoïde, paratyphoïde A et B.

Les rites. Après le footing matinal, une fois revêtus de l'uniforme, cérémonie avec le chef d'atelier derrière le château : « À mon commandement – Jeunes de France, toujours ? – Prêts. – Envoyez les couleurs ! ». Nous nous mettions au garde-à-vous, le petit doigt sur la couture du pantalon. Ensuite un gradé communiquait l'ordre du jour. Après « Repos ! » puis « Rompez », chacun vaquait à son travail ou à ses affaires personnelles.

Quand nous croisions un gradé il fallait le saluer militairement ; si nous nous présentions à un gradé, même salut et se tenir au garde-à-vous à trois pas devant lui. Voilà toute l'instruction militaire que nous reçûmes aux Chantiers ! La population, certes, ne nous détestait pas mais nous préférions fréquenter le café situé au bas du village ou bien descendre au Vigan. Nous donnions notre linge à laver à des femmes, pour une somme modique, n'ayant touché qu'un seul cube de savon de Marseille, de 4 cm de coté, pour six mois et il fallait aller laver à la rivière. Quant à la literie…

Dans les groupes, c'était partout plus ou moins la même chose. Le soir, de temps à autre, on les rassemblait autour d'un feu de camp ; là, ils chantaient d'anciennes chansons des armées royales et impériales ou de vieux chants de marins.

Leur travail consistait à couper le bois marqué par les employés des Eaux et Forêts ; et tant mieux pour eux si, dans leurs équipes, se trouvaient quelques paysans sachant manier la cognée, la hachette, la scie à tronçonner ou la scie à bûches ; les citadins pouvaient toujours débarder ce bois de chauffage et l'empiler « à beaux stères ». À certains endroits, les jeunes des Chantiers étaient utilisés comme saisonniers dans l'agriculture, pour aider aux moissons et surtout aux vendanges. La réalisation d'objectifs fixés avait moins d'importance que le « retour à la terre » cher à Pétain. Et cela faisait autant de chômeurs en moins.

Le téléphone. De télégraphiste dans le civil, j'avais donc été bombardé téléphoniste. Mon collègue était un authentique professionnel du téléphone, mais œuvrant dans la technique. Nous exploitions une installation plus que simpliste, rescapée des deux guerres ; les postes étaient principalement de vieux appareils dérivés du modèle des PTT de 1910, à l'audition abominable. Une ligne aérienne, de Rochebelle à Avèze, reliait notre central au monde extérieur. De longues lignes particulières avaient été construites à la va-vite, sans aucune protection ; elles pénétraient dans le château par une fenêtre entrebâillée. Assemblées en « fagots », elles interféraient entre elles par temps humide, mêlant les communications. Les fusibles brûlés par les orages étaient remplacés par un bout de métal quelconque. Par temps orageux, des arcs électriques se formaient entre le boudin de fils fixé sur la rampe et les balustres de la cage d'escalier… Le matériel étant quasi inexistant, je dis un jour au chef des transmissions que je savais où trouver du matériel téléphonique destiné à la décharge et il m'envoya de suite en permission pour aller le chercher. Nous fabriquâmes alors un central téléphonique qui ressemblait à un vrai ; voilà l'exemple typique des Chantiers : tout faire avec rien.

Nous ne nous privions pas d'écouter les communications en nous mettant en écoute silencieuse, engrangeant anecdotes mémorables et racontars pour le mess. Vers septembre 1941 je fus aussi, durant 24 heures, l'unique intérimaire d'un groupement fantôme, le n° 19 de Meyrueis.

Mémorable demeure le souvenir de notre intervention « sous la contrainte » du chef de groupement, afin de rétablir la liaison après le foudroiement d'un câble de vingt-huit paires de lignes téléphoniques. Partis avec un mulet attelé à un arabat (chariot hippomobile militaire) et une échelle empruntée, nous jouâmes les acrobates au risque de nous casser la figure pour dériver notre ligne sur une autre. Après quoi il fallut opérer sans vergogne la mutation au central téléphonique du Vigan – qui ne valait guère mieux que le nôtre –, au nez et à la barbe de l'administration. Mais les miracles n'avaient pas lieu tous les jours, en témoigne mon échec pour rétablir le téléphone à la Maison Forestière de Montals, après un gros orage.

La propagande vichyste. Pendant les six mois passés dans les Chantiers, je ne vis guère de propagande vichyste. Il est vrai qu'à cette époque la maréchal Pétain aurait pu encore faire illusion. Dans les groupes, on faisait chanter le *Maréchal nous voilà,* mais je m'honore de ne pas l'avoir chanté une seule fois dans ma vie. Pourtant, sur la cloison derrière mon lit, une très grande affiche du maréchal prônait la Révolution Nationale. Il y eut un jour un défilé conjoint, dans les rues du Vigan, des Chantiers avec le régiment de cavalerie de Nîmes (à pied cependant) avec sa fanfare. Il avait pour but de faire s'engager des jeunes dans l'armée d'armistice. J'ai entendu dire qu'ils ne firent pas florès.

D'un point de vue politique, je dirai que l'esprit de revanche n'était peut-être pas absent dans la tête du général de La Porte du Theil, comme dans celle de son concurrent direct que fut, pour prendre la charge de la création des Chantiers, De Lattre de Tassigny. Cet esprit s'amenuisa au fil des ans… Après l'occupation totale de la France par les Allemands, en novembre 1942, les Chantiers furent

dissous. Certains prirent le maquis et quelques-uns moururent pour la France. D'autres furent pris par les Allemands et envoyés au STO. D'autres réussirent à retourner chez eux. Le général de La Porte du Theil, pour avoir refusé d'obéir aux demandes pressantes de l'occupant, fut démissionné et arrêté. Déporté dans un camp en Allemagne, il en revint mais fut jugé pour avoir soutenu le gouvernement de Vichy.

Si nous ne nous remplîmes pas les poches aux Chantiers de la Jeunesse française – payés que nous étions au tarif des soldats – nous y apprîmes la vie en communauté et le moyen de rire de tout et de chanter dans les difficultés. Ce fut aussi pour moi le temps d'observer les gens que je côtoyais, les chargés d'autorité, le côté pile et le côté face de chacun et de ne pas trop se fier à leur mine. Préadolescent, j'avais fait l'expérience du scoutisme. J'ai appris aux Chantiers un petit morceau de la vie telle qu'elle est et, à mes quatre-vingt-douze ans, grâce à Dieu, je reste un jeune « toujours prêt » pour les autres.

Bibliographie : Mazier (Pierre) *L'Espelido, histoire des chantiers de jeunesse en Languedoc-Roussillon,* préface d'Arthur Conte, editions Lacour, 1989, 147 p. Une étude historique renseignée (sources et bibliographie), photos et cartes.

Les redevances d'un rentier, à Brésis au XVIIIe siècle

par Jean-Louis Attard

Etienne Hugues est un homme ordonné

Le 5 mai 1711, quand il se rend au château de Brisis (ou Brésis) pour le premier paiement de sa rente, il s'est muni d'un petit cahier de sa fabrication: 8 feuilles de format 20x29 cm d'un papier jaune et épais, pliées en deux et réunies par une petite ficelle. Résultat, un petit cahier de 32 pages qu'il va faire signer 4 ou 5 fois par an pour conserver la preuve qu'il a bien rempli ses obligations financières. La ficelle a bien résisté au temps... Trois siècles plus tard, le petit cahier, coincé au milieu d'un grand carton de souvenirs familiaux, est confié à Marie-Lucy Dumas [1].

Les acteurs

Celui qui signe les reçus, c'est le propriétaire, le seigneur de Brisis.

Le 5 mai 1711, il signe « *l'Abbé de Brisis* »: il s'agit d'Alexandre d'Hérail, prieur et frère de défunt René d'Hérail, seigneur de Cubières et autres lieux. A partir du 9 mai 1713, les reçus sont signés « *le Vicomte de Brisis* ». Il s'agit de Jean-Joseph d'Hérail, fils de René donc neveu de l'Abbé. Le vicomte est né le 27 janvier 1691 au château... En septembre 1727, il ira à Sommières épouser Marie-Thérèse de Biord.

Celui qui tient le cahier s'appelle Etienne Hugues. Originaire de Cubiérettes, il a épousé Marceline Brouzet dont les parents font tourner le Moulin de Brisis, au confluent du ruisseau de Bournaves avec la Cèze. Au baptême de Catherine, en août 1703, le père est dit « *valet à Brisis* ». N'en déduisez pas qu'Étienne est un simple domestique... En 1707 puis 1714, les parrains de ses enfants Alexandre et Jean-Joseph sont les deux d'Hérail précités. Propriétaire et rentier sont donc très proches !

En décembre 1717, le vicomte écrit avoir « *prolongé le contrat d'arrentement que mon oncle l'abbé* [lui] *avait passé, et ce sous les mêmes conditions...* » Il précise un peu plus loin « *quoi que dans son contrat d'arrentement il ne soit pas parlé de chèvres il est vrai pourtant que pendant cette prolongation il* [ne] *nous tiendra point à cauze du dégat qu'elle font...* » C'est clair, les chèvres du vicomte sont voraces, mais tant pis pour le métayer...

1 La caisse de documents a été confiée par M. Anier de Montselgues (Ponteils et Brésis, Gard) et concerne la famille Sannier et ses collatéraux.

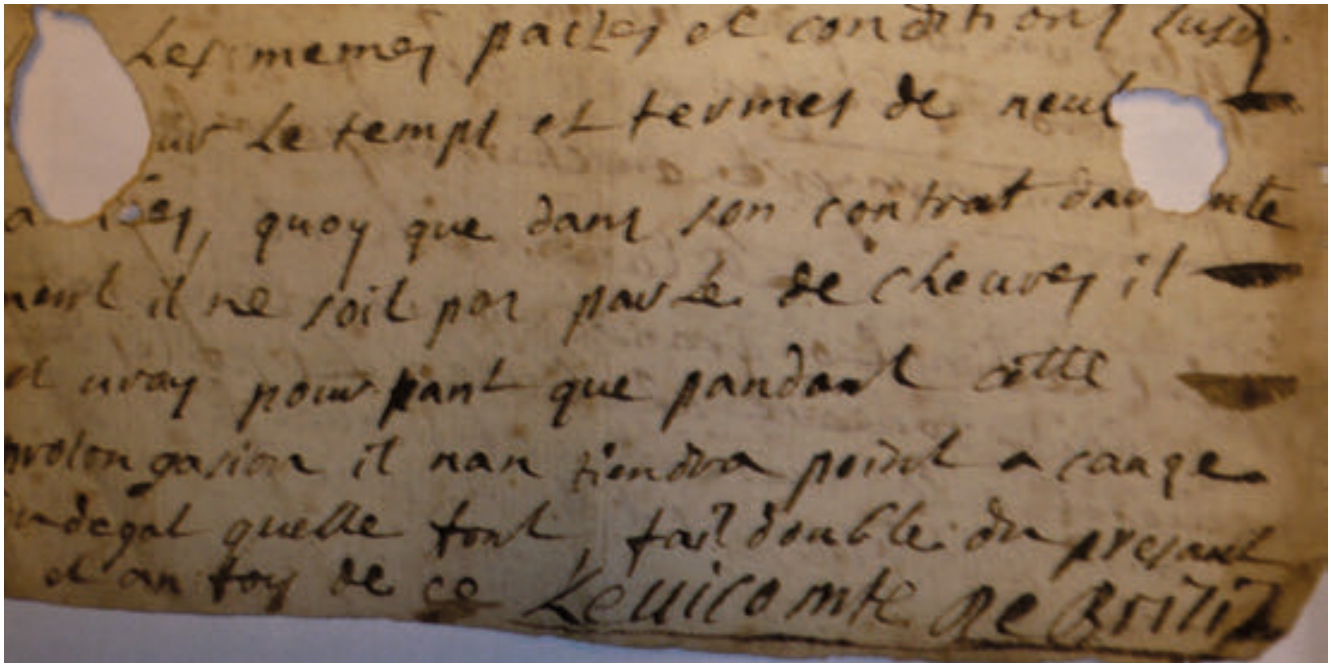

Au départ, une rente annuelle de 290 livres

La rente est fixée à trois versements de 96 livres, 13 sols et 4 deniers chacun devant être payés à trois moments de l'année: à la Croix de mai (tout début du mois), à la (sainte) Magdeleine (20-25 juillet) et à Noël.

En réalité, le petit cahier est signé en moyenne quatre ou cinq fois chaque année. Le 17 juillet 1715 par exemple, le propriétaire reconnaît avoir reçu 72 livres pour « *la Magdeleine prochaine* » et 5 semaines plus tard, le 22 août, « *il tient quitte Etienne Hugues de la paye qu'il me devait échue à la Magdeleine dernière* ».

Au terme de la Noël 1723 apparaît une nouvelle rubrique : une rente de regain de la saint Michel. Elle se monte à 20 livres, mais elle est incluse dans le montant global.

Pas pour longtemps... le 26 novembre 1726, le vicomte de Brisis écrit « [avoir] *reçu un paiement de 96 livres, 13 sols, 4 deniers pour le Noël prochain et un autre paiement de 20 livres pour la rente de St Michel du regain du pré* ». Et comme le vicomte est lui aussi quelqu'un d'ordonné, il confirme en bas de sa signature que les deux rentes sont bel et bien ajoutées. L'heure est décidément à la hausse puisque dans la foulée, la rente de la Croix de mai 1727 passe à 100 livres. Si l'on tient compte de ces deux augmentations, le total annuel payé par Étienne Hugues passe d'environ 290 livres à 320... Aujourd'hui on parlerait d'un coup de pouce de 10% !

En nature et en argent comptant

Lors des reçus des deux premières années, l'abbé de Brisis donne le détail précis du mode de paiement: environ la moitié en nature et la moitié en argent comptant.

Exemple du 4 janvier 1712 : 42 livres, 11 sols en nature (dont près de la moitié pour du vin) et 44 livres, 9 sols payés comptant. Faites l'addition, cela fait 87 livres. L'abbé écrit « *restant devoir 9 livres 13 sols et 4 deniers pour parfaire son payement* »... reliquat qui sera reçu le 21 janvier !

Pour les dernières années, le vicomte ne se fatigue pas à justifier la nature du paiement. Ainsi, pour la Magdeleine de 1724, il reconnaît avoir reçu 96 livres, 13 sols 4 deniers « *ayant compté le foin, le millet et le bled qu'il avait fourny* ». Malgré cette imprécision, les paiements en nature donnent quand même une bonne idée de ce qu'Etienne Hugues récoltait sur sa métairie.

Du vin, nous en avons parlé... Une vingtaine de sétiers à chaque Noël, pour environ 20 livres avec cependant un « pic » en 1718 : 61 sétiers comptés 61 livres.

(Le sétier comme mesure de futaille vaut environ 50 litres). En novembre 1719, l'unité de mesure du vin change : on passe à la charge qui représente à peu près 1 hectolitre: « 15 charges de vin pour 90 livres »; en décembre 1720 « *7 charges de vin pour 56 livres* »; pour Noël 1727 « *10 charges et demi de vin à 11 livres la charge pour 115 livres* ».

Pour cette échéance-là, le vicomte n'a donc reçu que 5 livres d'argent comptant.

Autre production notable, le foin : 44 quintaux à 10 sols le quintal (août 1712) puis 15 quintaux de foin à 20 sols le quintal (août 1713) ou encore 10 quintaux de foin à 35 sols le quintal (août 1719). La quantité baisse, mais le prix du quintal augmente.

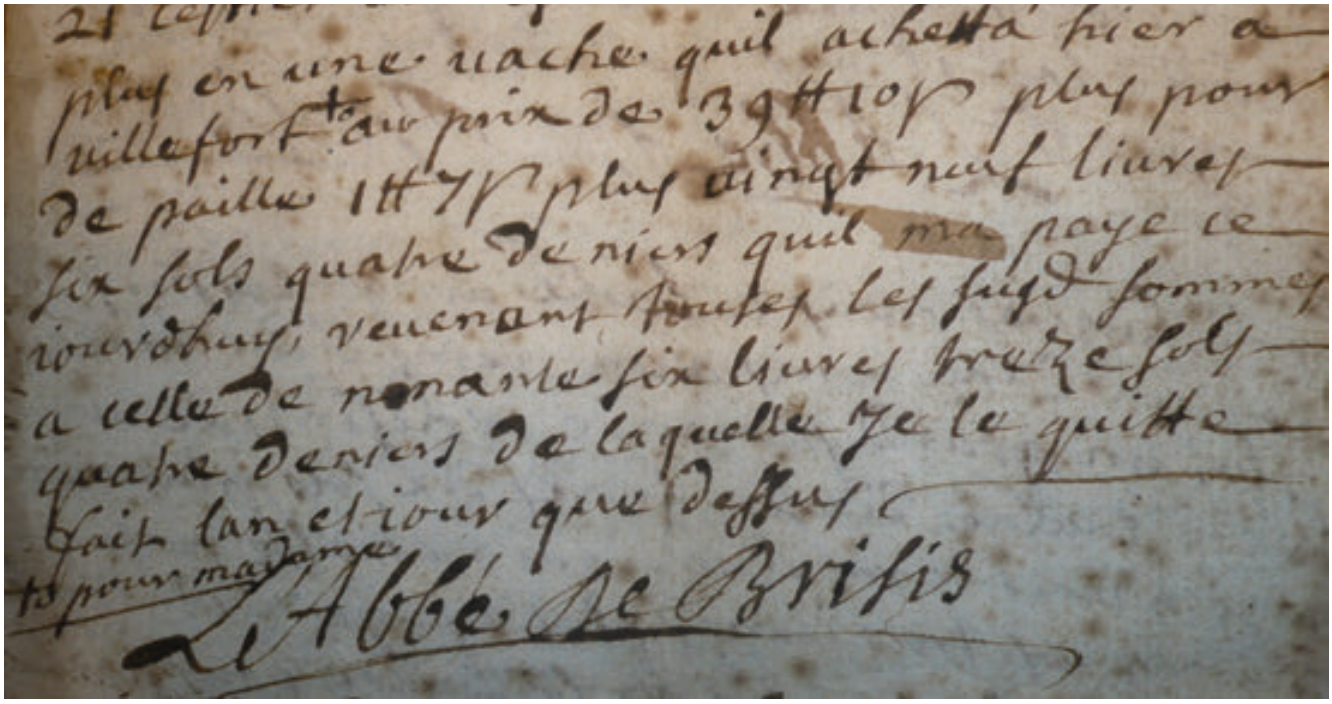

Autre manière de payer sa rente : fournir des animaux vivants.

– mai 1711, « *une vache achetée hier à Villefort pour 39 livres* ».

– décembre 1712, « *un pourceau pour 33 livres* ».

– mai 1715, « *un mouton pour 8 livres* ».

– novembre 1719, « *un mouton pour 3 livres, 12 deniers* »… le cours du mouton est à la baisse !

Autres produits de la ferme livrés au propriétaire : de la paille, du lait, des oeufs, des fromages, des raisins ainsi que des feuilles de mûrier.

Un rentier mais aussi un banquier

Si Étienne Hugues se rend aussi souvent chez son propriétaire, c'est qu'il prend en charge toute une série de dépenses qui ne le concernent pas directement et qu'il se fait rembourser au moment de payer sa rente.

Des sommes en général modestes (3 livres pour un homme de Ribeyrols qui a ramassé les châtaignes, 2 sols 6 deniers pour les sabots de René), parfois plus importantes comme les 54 livres payées à Jeanne « *notre servante* » en décembre 1712, ou les 30 livres payés à André du Chambon en août 1727. Confirmation qu'à cette époque l'argent « sonnant et trébuchant » est rare et aussi moyen d'appréhender la valeur du travail humain. En mai 1715, une journée de menuisier est comptée 8 sols… tandis qu'un « *cent de clous* » vaut 12 sols !

En guise de conclusion

Vers 1760, soit 30 ans après la dernière signature, l'état des rentes de la maison de Brisis indique que la métairie de Brisis ne rapporte plus 320 livres mais 400 livres par an et – signe de continuité - qu'elle est tenue par un autre Étienne Hugues, fils aîné du fabricant du cahier.

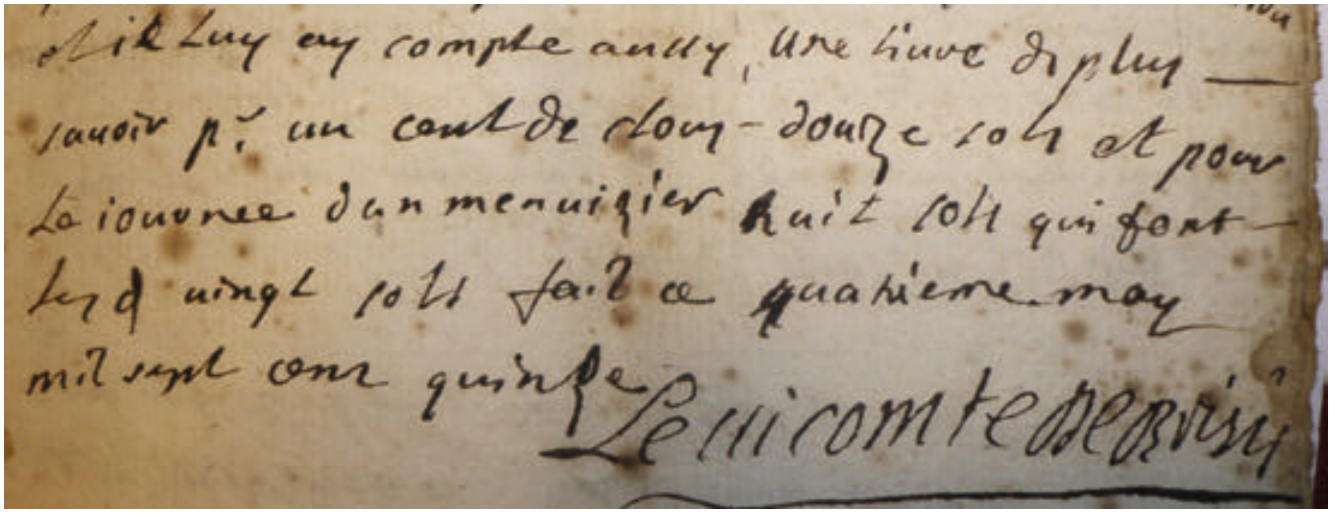

« Lou Castelet »

Deuxième partie

par Madeleine Souche et Francis Delabarre

Un nom languedocien pour une demeure «île de France»...

Décidé à s'installer définitivement sur la terre de ses ancêtres, pour financer son projet de construction du Castelet, Edmond Teissier vendit la maison de sa mère à Aumessas, une ou deux des fermes qu'il possédait sur le causse de Blandas, la ferme des Molières au Lingas, la maison de la rue de la Carrierrasse à Avèze et son immeuble à Montpellier, place de la Saunerie. Dès 1889, Edmond de Joly établit les plans d'une grande maison qu'il intitula : « Villa moderne de Monsieur Edmond Teissier ». La construction du bâtiment et l'aménagement du champ de mûriers en parc paysagé durèrent deux ans et demi. Ce n'est qu'à partir de l'été 1893 que la famille put aménager et décorer l'intérieur de la maison. Elle fut complètement achevée et habitée au cours de l'année 1894. Malheureusement, Edmond de Joly, décédé en 1892 — qui ne vint à Avèze pour suivre l'avancement des travaux du Castelet que deux ou trois fois seulement — ne vit pas son œuvre achevée.

Demeure à la toiture à pente brisée, terrasson couvert en zinc, brisis en ardoises, avec tourelle, chiens assis, perron et balustrades à colonnes..., le Castelet d'Edmond de Joly répondait à la commande d'une «*Villa moderne*», qui ne se souciait guère des traditions locales ni de l'architecture du pays... Mais comment imaginer qu'une famille bourgeoise et fortunée puisse se faire construire une maison ressemblant à une ancienne propriété rurale ! À la fin du XIXe siècle, on est «moderne» ! Le style des «villas» de l'époque était dans le goût du «manoir néo-classique tarabiscoté», si prisé alors sur la côte normande, ou proches des quartiers industriels et des fabriques près des villes où résidaient leurs propriétaires-dirigeants !...

Le Castelet fut donc néo-classique. Edmond de Joly s'inspira du style Louis XIII et évita heureusement le "tarabiscoté" ! La maison afficha toutefois, non sans une certaine prétention, une allure de petit château «Île-de-France", ou «Val-de-Loire», également à la mode à cette époque. Sous le second Empire, Viollet-le-Duc, qui marqua de son empreinte la restauration du vieux château fort du XIIe siècle de Montdardier (à quelques kms d'Avèze) en 1860, développa largement en France le style "médiéval-néo-gothique", dont l'interprétation a parfois fait la part belle à la fantaisie et à la couleur. Pas plus que le château de Montdardier, mais dans un style différent, Le Castelet n'avait de rapport avec le paysage de montagnes, de châtaigniers et de mûriers qu'offrent les Cévennes méridionales !

Néanmoins, la façade du côté du parc offre une architecture élégante par des ouvertures soigneusement encadrées et régulièrement distribuées dont la verticalité des trois niveaux est harmonieusement équilibrée par l'horizontale des balustres. L'escalier bien proportionné descend naturellement vers le parc. La grande tour domine la construction sans l'écraser et lui donne un petit air de bâtiment officiel.

A l'opposé, la façade sur la rue est plus ramassée, distribuée sur deux étages de part et d'autre de l'entrée. Les fenêtres tripartites sont les mêmes que celles de la grande tour. Les grandes toitures pentues de zinc et leurs ouvertures en chiens assis, les hautes souches des cheminées qui soulignent aussi la verticalité de la construction sont des importations architecturales à Avèze. L'architecture du bâtiment est calme, presque sévère, avec quelques éléments plus esthétiques, les balustres, la couverture en bulbe avec lanternon de la petite tour. La maîtrise de l'architecte qui a réalisé ce bâtiment saute aux yeux du promeneur et du visiteur.

Un parc paysagé remplaça le champ de mûriers, témoin de l'activité séculaire de ce pays et de cette famille. Planté de nombreuses essences d'arbres différentes, dont quelques unes rares à cette époque en Cévennes, comme un Séquoia de Californie, un Plaqueminier (l'arbre du Kaki) et aussi des marronniers roses, magnolias, liquidambar, palmiers chevelus, bambous, etc. Une grande pelouse centrale descendait vers la rivière en bas du parc, des buis bordaient les platebandes couvertes de massifs d'hortensias, de rosiers et d'autres fleurs. Des allées de gravier dessinaient des arabesques à travers le parc[1].

1 F. Delabarre : « *Pendant tout le XIXe siècle, jusqu'à la première Guerre Mondiale, posséder un «château» à*

Deux vues de la façade Est, entrée du Castelet

M. Francis Delabarre décrit Le Castelet :

Le «Château» d'Edmond Teissier était une vaste demeure de vingt-deux pièces constituée d'un corps central, doté, côté jardin, d'un perron à colonnettes, avec un escalier à chaque extrémité du perron compensant la déclivité du terrain. Une grande tour flanquait le bâtiment à l'angle sud-ouest de la façade sur le jardin pendant que, côté village, une tour ronde plus petite au clocheton arrondi, abritait un escalier de service allant du sous-sol au grenier.

L'entrée se faisait par un vaste hall orné de deux colonnes en marbre d'où partait le grand escalier desservant le premier étage d'une part et, d'autre part, un long couloir central donnant accès à toutes les pièces du rez-de-chaussée. Le sol était recouvert d'une mosaïque à motifs floraux et géométriques.

Le Castelet vers 1930
Le Castelet aujourd'hui voir la photo de couverture

---

la campagne reste un symbole important de la réussite sociale… Lieu d'activités mondaines et signe de réussite sociale, la résidence à la campagne est liée jusqu'en 1870 à la valeur économique centrale de la possession de la terre, après cette date elle deviendra surtout un lieu de loisir. À cet égard, Le Castelet symbolise cette évolution : la puissance foncière et l'agrément de vivre dans une demeure moderne à la campagne. »
Michaud (François), Parcs et jardins des châteaux du vignoble biterrois du milieu du XIX[e] siècle à nos jours :
« *Au XIX[e] siècle, le parc était le complément indissociable du château. Il en est le prolongement et constitue «une habitation de plaisance à l'air libre», c'est qu'un jardin est en outre la dépendance d'une habitation, qu'il lui sert d'accompagnement, d'entourage, et que, dans un certain rayon ce n'est qu'un appartement de plus, un supplément à la maison. Plus que le bâtiment lui-même, le parc apparaît comme un indicateur du niveau de fortune car il représente à la fois des charges supplémentaires par les importantes dépenses liées à son aménagement mais aussi à son entretien ultérieur et une baisse de revenu puisqu'il ampute le territoire agricole productif. La consommation ostentatoire d'espace est à la campagne une forme de luxe. Le parc symbolise donc, plus encore que le château, l'emprise foncière d'une classe sociale dominante sur son territoire.* »

Le hall d'entrée du Castelet actuellement

Au rez-de-chaussée, traditionnellement, se trouvaient les pièces de réception. Le grand salon, séparé d'un petit salon par un portique de colonnes engagées, avec chapiteaux dorés d'inspiration dorique et agrémentés d'énormes rideaux destinés à isoler ces pièces l'une de l'autre et qui s'ouvraient sur le perron du côté du parc ; en enfilade une vaste salle à manger pouvait recevoir une trentaine de convives. A côté du hall d'entrée, une bibliothèque (avec, entre autres, la collection complète des œuvres d'Alexandre Dumas, qui faisait mon bonheur d'adolescent les jours de pluie) donnait sur le parc du côté du village.

Avec les meubles de famille de Montpellier, d'Aumessas et d'Avèze, auxquels s'ajoutèrent quelques achats chez les antiquaires de Paris et de Montpellier, au cours des années 1893-1894, Marie de Joly et son père, meublèrent et installèrent luxueusement le Castelet. La décoration intérieure se voulait dans le style « Napoléon III / 1900 », à la mode sous la Troisième République. Le mobilier, un mélange de style Louis XV, des deux empires et de «1900», agrémenté de lourds rideaux de velours encadrant des fenêtres surmontées de tentures drapées et de passementeries abondantes, était bien dans le goût bourgeois de l'époque…

Deux immenses portraits en pied d'Edmond et d'Henriette Teissier signés en 1873 par Montseret[2], peintre montpelliérain connu à l'époque, ornèrent chaque côté de la cheminée du grand salon de 1894 à 1961.

Un bureau fumoir — au sein duquel un billard occupait une bonne partie de la pièce — avec une terrasse sur le parc, la salle à manger et l'office avec deux autres petites pièces équipées de placards et de rangements, complétaient l'agencement du rez-de-chaussée un espace de dégagement entre l'office et l'escalier de service de la petite tour ronde.

Le grand salon du Castelet, pratiquement inchangé de 1894 à 1961

Le premier étage était occupé par cinq chambres, une salle de bain avec un énorme chauffe-eau en cuivre, posé sur un gros poêle à bois qu'il fallait allumer le matin, alimenter de bûches toute la journée, pour avoir parcimonieusement de l'eau chaude le soir au coucher dans les cabinets de toilettes de chaque chambre et dans la salle de bain.

Au deuxième étage, accessible seulement par l'escalier de service, se répartissaient de chaque côté d'un couloir central, six chambres. Trois petites, côté village et trois grandes côté jardin. L'une des chambres sur le jardin était plus grande que les autres et dotée d'un cabinet de toilette attenant. Au même niveau, un autre escalier conduisait au dessus à une grande pièce servant de débarras tout en haut de la grande tour, à côté de laquelle se trouvait une grande bâche (citerne) qui, par gravitation, alimentait en eau toute la maison.

Une cabane au fond du jardin, près de la rivière, abritait un moteur qui pompait dans un puits l'eau de la nappe phréatique et remplissait la citerne par un réseau de tuyaux souterrains, dont une partie permettait aussi l'arrosage du parc en différents points.

Au sous-sol se trouvaient une grande cuisine et, à côté, la pièce du monte-charge de l'office, une salle à manger pour le personnel, une buanderie, une souillarde et plusieurs caves complétant le sous-sol du Castelet.

Edmond de Joly, tout grand architecte qu'il fut, fit une erreur de conception importante — ce qui confirme le fait qu'il n'avait pas compris grand

2 J.-P. Montseret était le portraitiste de médecins, de chirurgiens célèbres de la faculté de médecine de Montpellier et de généraux en vue à cette époque. Toiles aux Musées d'Aix, Draguignan, Narbonne et Montpellier.

chose, ou pas voulu s'intéresser à l'architecture traditionnelle du pays cévenol —. La toiture de zinc et d'ardoises ne répondait pas aux exigences d'un climat aussi fortement contrasté que celui des Cévennes. Mais ce ne fut pas le seul exemple de ce type de conception architecturale à cette époque en Languedoc.

Les parties du toit en zinc du Castelet firent connaître au bout de deux ou trois ans leurs limites de résistance. En effet l'été, sous l'effet de la chaleur et du rayonnement solaire, le zinc se dilatait légèrement, l'hiver avec le froid le matériau se rétractait dans les mêmes proportions, les soudures de raccord entre les plaques de zinc claquaient et, dès les premières pluies, l'eau s'infiltrait, créant de nombreuses gouttières dans les combles et dans les pièces du second étage. D'année en année, les fissures et soudures du toit étaient plus ou moins réparées, mais il s'en créait toujours d'autres à l'automne, pas toujours aux mêmes endroits, et le ballet des récipients de secours reprenait avec sa petite musique de gouttes différemment selon que le récipient était en métal ou en porcelaine et son niveau de remplissage.

Francis Delabarre se souvient :

… Enfant, après un orage ou une période de pluie, ma grand-mère me demandait de monter au second étage pour vérifier le bon positionnement des multiples bassines, seaux et pots de chambres, placés sous les gouttières et de les vider régulièrement dans les toilettes de l'étage. Ma grand-mère, agacée, baptisait joliment cette corvée dans les étages : «aller écouter la Symphonie des gouttières» !

La vie au Castelet

Les dimensions du Castelet et le mode de vie de la famille nécessitaient à l'époque plusieurs personnes pour en assurer le fonctionnement. Aussi, vivaient à demeure, Joséphine Vidal et Justine Léopolde, deux cousines qui avaient fui l'Alsace en 1870 et étaient arrivées, après bien des pérégrinations, à Montpellier où elles s'étaient placées auprès de la famille Teissier comme cuisinière et femme de chambre. Plus tard, Joséphine épousa Bernard Vidal, un garçon du Vigan, qui rejoignit le personnel du château, fit le cocher, et s'occupa des voitures, des chevaux et du parc. Ils habitèrent alors une maison près de la remise de l'ancienne maison Teissier sur la Placette. Tous les trois ont vécu le reste de leur vie de travail au Castelet et, à leur décès, furent conduits au cimetière d'Avèze.

La famille Valgalier, les fermiers du Mas de Coste-Granier, sur la route de Montdardier, s'occupait aussi d'entretenir le parc du Castelet, avec un ou deux journaliers au moment des plantations de printemps. Il fallait sortir les caisses d'orangers et les vases d'Anduze qui passaient l'hiver dans la grange entre les deux routes au-dessus du Castelet. Cette grande maison, bien difficile à chauffer l'hiver, comportait néanmoins de grandes cheminées dans chaque pièce principale. L'éclairage, jusque dans les années 30, ne se faisait qu'avec des lampes à pétrole et des bougies. Edmond Teissier habita le Castelet presque dix ans, de 1894 à 1903, année de son décès.

À partir de 1887, Jacques de Joly et Jean Teissier se livrèrent aux joies de la photographie — une technique découverte vers 1818 par Nicéphore Niepce et mise à la portée du public à partir des années 1850. Au bout du couloir central du second étage du Castelet, une pièce fut aménagée vers 1894 pour devenir un laboratoire de développement photographique. Les deux hommes photographièrent paysages, activités rurales et famille, sans autre objectif que leur plaisir au cours de leurs séjours en Cévennes. Sans s'en douter, ils constituèrent d'une part un témoignage cohérent et unique sur les paysages et les activités rurales des Cévenols, au tournant du XIXe au XXe siècle[3] et, d'autre part, ils témoignèrent de la vie d'une famille dont une partie de l'histoire, notamment au Castelet à Avèze, est illustrée ici.

Jacques de Joly, l'aîné

3 Une exposition des photos de Jean Teissier et Jacques de Joly s'est tenue au Musée cévenol du Vigan de juin à octobre 2011 à l'occasion du 120e anniversaire du Castelet.

Promenade à l'Aigoual - Jean Teissier, le cadet dans la voiture d'Édouard de Cazalet

La vie sociale était faite de réunions familiales, de réceptions amicales et de promenades dans la région, dont les photographies ont été conservées. Partagée entre Paris et les Cévennes, la vie familiale s'y déroulait avec son cortège de naissances, mariages et décès. Edmond Teissier décéda au Castelet le 15 décembre 1903. Ses enfants Marie, 37 ans et Jean, 31 ans héritèrent des biens de leur père. Le règlement de sa succession n'était pas achevé que sa fille aînée, Marie Teissier, épouse de Jacques de Joly et sœur de Jean Teissier, décéda brusquement à Paris le 4 avril 1904. Jean Teissier conserva le Castelet et l'ensemble des propriétés) et devint en 1910 le seul propriétaire des biens hérités de ses parents.

Réunions familiales et amicales les après-midi d'été entre 1908 et 1914

Jean et Camille Teissier vivaient des rentes de la fortune laissée par Edmond Teissier et des revenus des fermages. Ils accueillaient l'été les nombreux membres des familles Teissier et de Joly ainsi que

ceux de la famille de Camille Teissier/Deville, laquelle organisait avec brio excursions, réunions et fêtes au Castelet.

Mobilisé dans la Territoriale en 1914, Jean Teissier passa toute la guerre à Nîmes et à Beaucaire. En 1915, Camille vint habiter à Nîmes puis à Marseille, après avoir vendu l'appartement à Paris. La guerre terminée, les Teissier restèrent à Marseille, venant le plus souvent possible au Castelet. La famille était définitivement installée dans le sud ! Leur seconde fille, Simone Teissier épousa Jean Delabarre — un ami de son frère Pierre connu au lycée de Marseille — le 18 juin 1927 à Avèze.

Robert de Joly en Cévennes et sur les Causses

Robert de Joly est né le 6 juillet 1887 à Paris, c'est le fils aîné de Marie Teissier et de Jacques de Joly. Il avait 17 ans à la mort de sa mère en 1904. Son enfance et son adolescence se passent entre Paris et Avèze où il vient avec sa sœur au Castelet chez son grand-père Edmond Teissier passer ses vacances. Son père, Jacques de Joly, veuf, se remarie à Nîmes en 1910 et s'y installe.

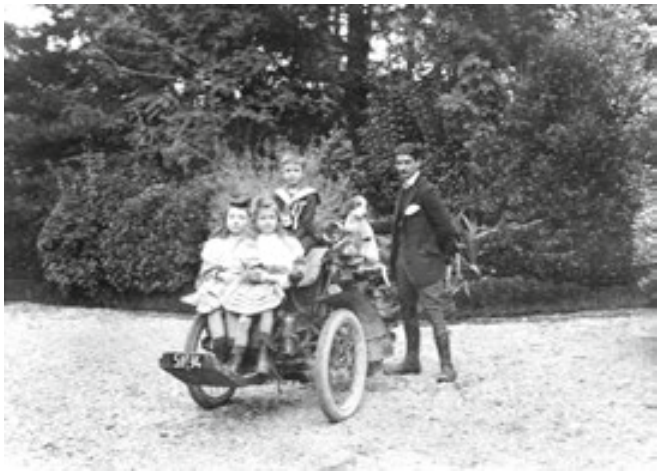

Dans le parc du Castelet, Robert de Joly avec les enfants Teissier dans son triporteur motorisé

Enfant inventif au caractère très tôt affirmé, il est toujours en mouvement et se révèle un organisateur né, manifestant beaucoup d'autorité avec une tendance à se mêler de tout et à bousculer les habitudes de sa famille[4]. Très jeune il avait lu avec passion les premiers livres d'Édouard-Alfred Martel, grand explorateur des «abîmes» et avait déjà noté … « *qu'il restait encore fort à faire dans ce domaine…*» Intrépide, en 1901 à quatorze ans, dans une grotte de la Tessonne, sous le Causse de Montdardier, il fit une importante découverte : «… je *pénétrai en curieux, avec quelques camarades de mon âge… Nous y découvrîmes des ossements humains et un curieux disque de pierre taillée qui nous intrigua et que nous expédiâmes au Musée de Nîmes. Cette pièce archéologique fut jugée intéressante…*» [5]

Robert de Joly fait des études d'ingénieur à Paris et obtint en 1908 un diplôme de l'École Pratique d'Électricité de Paris. Passionné depuis son adolescence par l'automobile et la technique, il acquiert, en 1914, une licence de pilote de voitures de course et trouve un emploi à Paris chez le constructeur automobile Bugatti, dont il sera un moment un des pilotes d'essai.

La guerre de 14-18 interrompt son activité. Le 2 août 1914 il est mobilisé comme conducteur-interprète au 15ème régiment du train. Il est sous-lieutenant en 1915 et lieutenant en 1916[6]. En 1920, il devient Directeur technique de "Sud-Automobile" à Marseille. Puis en 1927 Directeur technique de la Source Perrier à Vergèze, il s'installe alors dans une grande maison à Uchaud, à quelques kms de Vergèze et de Nîmes. Il y résidera durant 30 ans et ne cessera jamais de venir chez son oncle Jean Teissier au Castelet.

Parallèlement, à partir de 1926, Robert de Joly découvre la spéléologie en explorant grottes et avens dans le Gard et les Bouches du Rhône (ce qu'il avait commencé de faire en amateur à l'adolescence, durant ses vacances à Avèze…).

En 1928, il reconnaît les gorges du Verdon et fonde en 1930 à Montpellier le «Spéléo-Club de France». En 1935 Robert de Joly découvre le premier l'Aven d'Orgnac en Ardèche et transforme le «Spéléo-club de France» pour fonder en 1936 à Nîmes la "Société Spéléologique de France", dont il est le premier Président. Robert de Joly devient membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier en 1939 et de celle de Nîmes en 1940. La guerre de 1940 le mobilise comme capitaine mécanicien du groupe de l'Armée des Alpes ; après l'armistice, il est démobilisé et regagne Uchaud d'où il anime la «Société Spéléologique de France». Ingénieur, attaché au service des Mines, capitaine mécanicien de réserve, il participa aux deux conflits mondiaux.

Robert de Joly a marqué l'évolution de la spéléologie en généralisant l'utilisation d'un matériel plus fiable et plus efficace qui permit de progresser dans des cavités plus difficiles. Il procéda au remplacement des échelles de corde à barreaux en bois par des échelles souples à barreaux en tube d'élektron (alliage métallique très léger) et à montants en câbles d'acier, qu'il inventa et mis au point. Le poids et le volume des échelles spéléos se trouvèrent fortement réduits par cette innovation.

4 Ce qui lui valait quelques conflits domestiques, particulièrement avec sa tante Camille Teissier, notamment au moment des repas : il avait — entre autres — toujours des exigences de cuisine qui ne correspondaient jamais au menu prévu, ce qui la mettait hors d'elle… Même encore dans les années 50 !!!

5 Joly de (Robert), *Ma vie aventureuse d'explorateur d'abîmes* – Éd. Salvator, Mulhouse, 1968.

6 À titre militaire, il est décoré de la Croix de guerre 14-18 et fait Chevalier de la Légion d'honneur en 1950.

Ce type d'échelles est toujours utilisé de nos jours. Pour l'éclairage, il utilisa un générateur à acétylène ; il utilise de canots gonflables en rivière … Robert de Joly marque son temps par une discipline stricte et hiérarchisée dans les équipes d'exploration : seuls les spéléologues plus anciens et expérimentés font partie de l'équipe de pointe, les autres équipiers sont là en soutien, ils assurent les aînés, manient des treuils et attendent, souvent dans le froid, sur les paliers de descente. Cette organisation efficace, en regard des techniques utilisées, a duré jusqu'en 1970.

R. de Joly a formé de nombreux spéléologues et a été chargé, au cours de sa féconde carrière, d'importantes missions par les procureurs de la République de l'Hérault et de l'Ardèche, par le Génie rural, les Ponts et chaussées, les ministères de la Guerre et de la Marine. En outre, sur le plan régional, il fut membre et vice-président de l'Académie des sciences de Montpellier, membre de l'Académie et de la Société des sciences naturelles de Nîmes et membre de la *Commission* des sites du Gard. Nous ne présentons pas ici les travaux qui lui ont valu de multiples distinctions.[7]

C'est entre les deux guerres mondiales que Robert de Joly relance la spéléologie. À partir de la quarantaine il s'adonne à la spéléologie de façon systématique. Il s'inspire des travaux de Félix Mazauric pour continuer l'exploration du Causse. En 1928, entre le 21 et le 26 juillet, Robert de Joly effectue une traversée complète des Gorges du Verdon. Il est le premier à franchir les salles de l'Imbut à bord d'une sorte de canoë en caoutchouc.

En 1929, il fait la connaissance de Guy de Lavaur[8], il le convie à sa campagne sur les Grands Causses et l'initie à ses techniques. Le 18 mars 1930, Robert de Joly reprend l'œuvre de Martel qui avait créé la société de spéléologie en 1895, il devient le président de la Société spéléologique de France (SSF) dont le siège social se trouvait à Montpellier. Son but était d'assurer la liaison entre spéléologues et d'aider au développement de l'activité des prospecteurs du sous-sol.

À gauche : Jacques et Robert de Joly sur le causse de Montdardier

À droite : Robert de Joly (au premier plan) à l'aven du Puech (près de St-Maurice de Navacelles). En face de Robert : Pierre Teissier, son cousin. Derrière à droite, Georgette et Simone Teissier.

Le 19 août 1935, avec l'abbé Glory et une équipe de spéléologues, il découvre son aven, il explore l'aven d'Orgnac. Il descend une verticale de cinquante mètres. C'est l'une des plus belles cavernes de France. De sensationnelles découvertes y ont été faites sous sa direction, fin 1965, doublant l'étendue de la caverne ardéchoise. Il coordonne par la suite les travaux d'aménagement. La première salle porte son nom et son urne funéraire (symbolique) y est visible.

On lui doit également les explorations du Chourum Martin dans le Dévoluy (Hautes-Alpes), de la grotte des Eaux-Chaudes (Pyrénées-Atlantiques). Près d'Avèze, le 23 juillet 1947, il participe à la reconnaissance du cours souterrain de la Vis. Aidé de Robert Orengo, il verse 25 ou 50 kg de fluorine dans la perte du moulin de Larcy. La fluorine colore le 21 août suivant les eaux de La Foux. La Vis a mis près d'un mois pour parcourir les 8 km en ligne droite qui sépare les deux points, ce qui laisse présager un parcours souterrain bien plus long.

7 En 1931, il reçoit le Prix d'Hydrogéologie décerné par la "Société de Géographie de Paris", les "Palmes académiques" en 1936, officier dans "l'Ordre pour la Recherche et l'Invention" en 1958, officier de la "Légion d'Honneur" au titre de la Spéléologie en 1967, il reçoit en 1953, la "Médaille d'or" du Commissariat au Sport.

8 Guy de Lavaur (1903-1986), est spéléologue, attaché aux Causses du Lot.

Aven d'Orgnac (1966).
En bas à droite, Robert de Joly fait visiter sa grotte à ses cousins.

Très attaché aux Cévennes et au Causse, lieu de ses premiers exploits en spéléologie et à la famille Teissier, Robert de Joly resta fidèle toute sa vie au Castelet et au village d'Avèze. En 1908, Robert épousa Valérie Constant, une ravissante Nîmoise ; en 1910, après le remariage de son père, il revendit ses parts du Castelet et de ses autres terres, hérités de sa mère, à son oncle Jean Teissier.

A gauche : Robert et Valérie de Joly en 1915

A droite : les de Joly arrivant au Castelet

M. Francis Delabarre se souvient :

Jusqu'à la fin de sa vie, Robert de Joly se passionnera pour l'automobile. Le sous-sol de sa maison à Orgnac était un véritable laboratoire scientifique et un atelier de construction automobile extraordinaire ! A 80 ans, en 1967, il pilotait encore une Alpine Renault… de la main gauche seulement ! Son bras droit, handicapé à la suite d'un accident — alors qu'il manipulait son révolver d'ordonnance qu'il avait toujours sur lui depuis la guerre —ne lui servait qu'à maintenir vaguement le volant pendant qu'il passait son bras gauche au travers pour changer de vitesse… On renonce à compter les PV dont il fut l'objet et les convocations à la gendarmerie de Nîmes ! Cependant on ne lui retira jamais son permis (cela ne se pratiquait que rarement à l'époque…), il était trop connu. Et il ne manquait jamais de faire le siège du Préfet pour faire annuler un PV dès qu'il s'était fait épingler sur une route pour «conduite trop sportive»…

Original, et ne manquant ni d'humour, ni d'esprit malgré un caractère autoritaire, il disparut dans l'estime et le respect du monde de la spéléologie et le regret et l'affection des siens.

Robert de Joly est mort à 81 ans, le 11 novembre 1968, à l'hôpital à Montpellier. Il est enterré à Nîmes. Sa femme Valérie en 1975, à 85 ans, Robert et Valérie n'eurent pas d'enfants ; avec eux, cette branche de la famille de Joly s'éteignit.

La fin d'une histoire, le départ des Teissier du Castelet

Après la Première guerre mondiale, les Teissier ne retrouvent pas leur ancienne aisance. En 1919, Édouard de Cazalet, ancien condisciple de Jean Teissier au lycée de Nîmes, puis plus tard maire d'Avèze, l'aide à trouver une situation dans une société commerciale, « l'Enfida », qui exploitait oli-

viers et agrumes en Tunisie et dans laquelle Édouard avait des intérêts. Jean et sa famille s'installent à Marseille. En 1940, la guerre ramène tous les Teissier et de Joly à Avèze. La maison était pleine et hébergeait même une famille de réfugiés belges (la famille du metteur en scène Raymond Rouleau 1904-1981). Après la guerre, Simone Teissier et sa famille passent une partie des vacances, notamment les vacances scolaires, au Castelet.

La décennie des années cinquante voit disparaître beaucoup de membres de la famille. Jean Teissier meurt d'une mauvaise grippe à Avèze, le 28 janvier 1952, à 80 ans, son fils Pierre, le cadet des ses enfants d'un cancer en 1954, son épouse Camille le 15 mai 1959 à 84 ans. La situation financière était fragile et ne permettait plus d'entretenir le Castelet.

La veuve de Pierre Teissier réclama alors la part d'héritage que son mari lui avait laissé cinq ans plus tôt. La maison demandait beaucoup de travaux — notamment le toit en zinc et ardoise… — et aucune transformation ou modernisation n'avait été faite depuis l'installation de l'électricité dans les années 30, il n'y avait même pas le téléphone !

Jean Delabarre, le mari de Simone Teissier, se retrouvait ainsi seul à faire face à tous les problèmes de la succession : partage des propriétés (dont le rapport n'était plus ce qu'il avait été avant les deux guerres et qui demandaient aussi beaucoup d'investissements de modernisation), rachat de la part de la veuve de Pierre Teissier, investissement dans la rénovation du Castelet à faire d'urgence, etc. La vente du Castelet devenait inévitable.

Le Castelet et les fermes du Causse — la Borie d'Arre, la Pilonnerie et la Falguière — furent vendues. Elles furent rachetées par les fermiers qui les occupaient et le Castelet par le Comité d'Entreprise de la Société Marseillaise de Crédit, pour devenir un Centre d'Aide par le Travail [C.A.T] destiné à de jeunes trisomiques en 1961.

Georgette Teissier, l'aînée des filles de Jean Teissier, célibataire, emménagea dans l'ancien garage transformé en charmante petite maison avec jardin, dans laquelle elle s'installa et vécu jusqu'à son décès en mars 1981. Elle ne voulait pas quitter Avèze. Sa sœur, Simone Delabarre, elle aussi très attachée aux Cévennes et à son village d'Avèze, conserva dans la succession le Mas de Coste-Granier transformé et rebaptisé « *Les Magnaneries* ». Jean et Simone Delabarre s'y installèrent définitivement en 1968. Ils y sont tous les deux décédés et enterrés dans le caveau familial à Avèze.

Des siècles précédant, il ne reste du patrimoine foncier cévenol des Teissier que le Mas de Coste-Granier. C'est la seule maison restée sans interruption au sein de cette même famille depuis sa construction au XVIII[e] siècle jusqu'à aujourd'hui où elle continue à vivre.

Les Cévenols vus par…

Petit florilège des lieux communs et des préjugés du XVIIIe au XIXe siècle

De sacrés soldats

Les Cévenols sont naturellement bien sous les armes, propres à la guerre et à servir dans l'infanterie, Intendant Basville

Qui savent lire… et compter

Les peuples des Cévennes ont une affection extraordinaire à la lecture à l'écriture et à l'arithmétique, Abbé du Chaila

Les Cévenols, des courageux !

Leur existence n'est qu'une lutte continuelle contre les éléments. Il arrive souvent, à la suite d'un orage, que les murs des terrasses sont renversés et la terre emportée par les eaux ; on voit alors les Cévenols réparer les dégâts avec courage, remontant sur leur dos les pierres des murailles et la terre elle-même de leurs champs. Aussi ne peut-on se défendre d'un sentiment d'admiration lorsqu'on considère une de ces montagnes arrachées par la même de l'homme à la stérilité, couverte de la base au sommet, d'arbres, de fruits ou de grain. Ministre de l'intérieur Chaptal, 1805.

Aimables, sobres et travailleurs…

Caractère. Les habitants de cet arrondissement (d'Alais) ont les mœurs pures et simples. Ces précieuses qualités leur donnent un caractère aimable, sans mollesse, et ferme sans grossièreté. Ce peuple émigre peu ; il s'attache au sol qui l'a vu naître et qui peut le nourrir. Les travaux de sa belle et riche campagne, l'industrie, les haut fourneaux d'Alais, les mines de la Grand Combe occupent d'une part les hommes, tandis que les femmes sont employées généralement aux filatures de soie ; et tous trouvent dans ces diverses occupations des ressources plus que suffisantes pour faire vivre leurs familles, presque toujours nombreuses, mais toujours habituées de bonne heure au travail, à la sobriété et à l'économie. Géographie du département du Gard, 1857, p 111

Sains et laborieux

Les Cévenols sont au contraire très sains et bien plus laborieux que le peuple de la plaine ; les femmes y sont en général bien faites, d'une figure revenante (avenante ?) et d'un coloris qui annonce à la fois et la santé et une bonne constitution. Genssane

Procéduriers et… hospitaliers

Tout le monde travaille énormément, même ceux qui ont de l'argent. Les femmes mettent la main à la pâte.

Les Sévennes fournissent plus de procès au Présidial de Nismes que ne fait tout le reste de son ressort, quelque étendu qu'il soit. On s'est aperçu que quand l'année est bonne, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de châtaignes, alors il y a beaucoup plus de procès. Tout s'anime, tout s'émeut, tout s'éveille, tout plaide. Ils sont très hospitaliers, ont beaucoup d'enfants. Jean-François Séguier

Intelligents et assez beaux !!

Le Cévenol est grand, svelte, musclé, d'intelligence vive et de visage agréable… le teint n'est pas aussi basané par le grand air qu'on pourra le penser… le sort du Cévenol est le travail dur et incessant de l'aube à la nuit.. August Ebrard, Voyage dans les Cévennes en l'an 1877

Crédules et avides de nouveautés…

Nos bonnes populations des Cévennes étaient d'autant plus avides de nouveautés qu'elles étaient plus crédules (à adopter la Réforme). Abbé Nicolas, Histoire de Génolhac, p 54, 1895

Orgueilleux, âpres au gain, intéressés…

Orgueilleux, âpres au gain, intéressés, les Cévennes embrassèrent volontiers une religion qui supprimait la dîme, tout en faisant au peuple une plus large place dans l'exercice du culte. Ernest Durant, *Une étude notariale à Peyremale,* page 27, 1898

Un petit peuple disparu

Merveilleux petit peuple disparu. Il s'était formé au cours des siècles par métissage multipliés de hordes montées du Sud, descendues du Nord : Volques, Romains, Francs, Arabes, Bulgares, Espagnols, Italiens etc., etc. Sangs si mêlés qu'ils finissaient par donner un rare cocktail. On peut en trouver encore quelques rares exemplaires à la sortie des hameaux en ruines, assis au soleil l'hiver, sous un platane l'été.
N.B. Être cévenol n'est ni métier, ni une excuse. Jean-Pierre Chabrol, *Le Petit Chabrol illustré,* 1989.

Prix Faict de réparation à l'église de Vialas, 1686

Texte transcrit et transmis et par Henri Magnin
avec des notes de Jean-Gabriel Pieters

Transcription en rétablissant les accents, majuscules et quelques ponctuations pour rendre le texte plus compréhensible, orthographe respectée. Les lignes ont été numérotées, pour retrouver les commentaires, après le texte.

Prix faict des respara(ti)ons à faire à l'église du Vialla soit construction entière d'icelle à la parroisse de Castaignols

L'an mil six cens quatre vingt six et le vingt septiesme jour du
mois de mars après midy par devant Mr Me Rodolphe de Larnac
docteur es droicts cons(eiller) du Roy lieutenant Magistrat en la ville viguerie d'Uzès
et pays d'usaige, commissaire desputté par Monseigneur de Lamoignon
de Bavile Chevallier cons(eiller) d'estat intendant de justice, police et finance
de la province de Languedoc par ordonnance du septiesme du courant
portant pouvoir de bailher les adjudica(ti)ons et prix faicts de la batisse des
églises du présent diocèze, agrandissement, et reppara(ti)ons d'icelles
conformément aux verbaux de visites faictes par Messire Henry de
Lauran prieur de Rivière commiss(aire) nommé par Monseigneur
l'illustrissime, et venerendissime Michel Poncet de la Riviere cons(eiller) du Roy, abbé
des abbayes de St Eloy de Chauny et de Nostre Dame du Bruel
docteur de la Maison et Societté de Sorbonne, évêque comte d'Uzès,
et ordonnance rendue par mondit Seigneur l'évêque le douze février
dernier, portant l'exécu(ti)on du contenu ausdits verbaux, lequel Sr de Larnac
en ladite quallité en présence de moy not(ai)re royal soussigné, et tesmoins
bas nommés, a bailhé, et bailhe à Mathieu Thibon maistre masson du St
Esprit comme dernier moins disant, à l'estin(ction) de la chandelle luy présent et aceptant, l'entière
construc(ti)on de l'église du lieu du Viala parroisse de Castaignols indiquée estre faicte par led
Sr commi(ssaire) en sesdits verbaux, suivant et conformément au devis quy en a esté dressé de teneur.
Devis d'une église parroissielle qu'il convient faire au lieu du Viala parroisse de Castaignols
diocèze d'Uzès : l'entière église parroissielle de Castaignols feu entièrement desmolie, et
comme elle estoit seulle sur la montaigne et les parroissiens esloignés d'icelle, ledit lieu du
Viala a esté choisy comme le plus propre de ladite parroisse pour y bastir ladite église
parroisielle en la place ou estoit cy devant le temple, et sur les murs quy restent d'icelluy
de longueur de sept cannes deux pans sur cinq cannes cinq pans de large, et douze
pans d'hauteur ou environ, et, d'autant que ladite forme seroit irregulière pour une
église, la largeur d'icelle sera partagée en une nef de la longueur susdite, sur trois cannes
de large, et trois cannes et demy d'esléva(ti)on, et du restant de la largeur seront faictes
deux ailles faisant trois chaspelles de chasque costé chascune d'icelles separées par
un mur quy servira de contrefort à ladite nef, outre laquelle il sera faict un presbitaire[1]

1 Presbitaire… se reporter notamment au LCC n° 103, « *Visites des églises de l'archiprêtré des Cévennes demandées par l'évêque de Mende dans la première moitié du XVIIe siècle* », question de M. Daudet.

• Le **presbytère** actuellement est «la maison du curé». Or il semblerait qu'à cette époque ce mot désignait un lieu qui devait être entouré de balustres, à l'intérieur de l'église et faisant partie de la nef : «*Le presbytère n'est pas pavé ni fermé de balustres*» (1631) ; «*le presbytère est bouché sinon aux côtés et derrière l'autel*» (1640) ; «*le presbytère est boisé*» (1640) ; «*il faut fermer le presbytère d'une balustre*» (1640) ; «*Le presbytère quoique voûté qu'il était étant*

en forme ronde de deux cannes et demy de long sur deux cannes et demy de large et trois cannes

folio 262 recto
d'hauteur, et ledit élongement servira pour faire ledit presbitaire, une sacristie au fonds entre les murs dudit fonds, et l'autel, sur six pans de large, et à ces fins l'entrepreneur sera tenu de faire les ouvrages suivans. PREMIEREMENT sera tenu de cr(e)uzer tous les fondements nécessaires pour lesdits agrandissements jusques au ferme, PLUS bastira les entiers murs dudit presbitaire en la forme dudit rond au fonds despuis les fondemens jusques à l'esléva(ti)on nécessaire, pour que la voute d'icelluy aye trois cannes d'hauteur sous clef de voute, lesdits murs d'espesseur de quatre pans et demy, auxdits fondemens, et de quatre pans despuis rez de chaussée en haut, PLUS eslèvera les murs restans de la nef, et chaspelle sur la largeur qu'ils ont de present, et hauteur nécessaire pour que la voute de ladite nef aye trois cannes et demy d'hauteur sous clef de voute, et que lesdits murs soient eslevés à hauteur de la pante du couvert de ladite nef, par les deux costés et à la plus grande hauteur dudit couvert par les deux bouts à raison de trois pans de pante par canne, PLUS cr(e)uzera les fondemens des quatre murs de séparation des chaspelles et bastira en iceux quatre murs sur cinq pans de large au fonds jusque à rez de chaussée, où ils seront reduicts à quatre pans avec quatre ouvertures en forme de portes de huit pans d'hauteur sur trois pans de large pour comuniquer d'une chaspelle à l'autre, chascun desdits murs en forme de pilliers au dedans de la nef, et au dessus desdites ouvertures seront continués lesdits murs pour servir de buttée à ladite nef, desdits quatre pilliers seront de quatre pans en carré, à l'esgard de la longueur de la nef, et à trois cannes l'un de l'autre pour former icelle et faire la largeur, et seront tous les murs de pierre de moelon, et tous les pilliers portes et vitrals de bonne pierre de tailhe, et les coings de bonne pierre bien liante propre et picquée, PLUS fera sept arcs doubleaux scavoir un au mur qui sépare la nef d'avec le presbitaire de deux cannes et demy d'ouverture et trois cannes d'hauteur et desmolira le mur restant dans ledit arc, et les six autres
pour les six chaspelles seront de treize pans d'hauteur sous clef de voute apuyés sur lesdits quatre pilliers, et bastira sur lesdits arcs les murs necessaires jusqu'au couvert de tous costés et des bouts, PLUS voutera ladite nef en toune[2] avec pierre d'assise, et les naissances

---

tombé et le reste de la nef enfin toute découverte» (1656) …

• **Presbytère** apparaît au XII[e] siècle, peu usité au Moyen Âge ; le sens moderne date du XVIII[e] siècle. En latin ecclésiastique ancien, *presbyterium* signifiait «fonction de prêtre, collège de prêtres» (*Dictionnaire étymologique de la langue française, PUF 1960*) ; «presbytère» est rare jusqu'au milieu du XV[e] siècle : «presbiterie» désigne d'abord l'ordre sacerdotal (*Nouveau dictionnaire étymologique de Dauzat… Larousse 1964*) ; «presbytère» est la réfection en 1549 de «presbitaire» (1460) qui avait remplacé «presbiterie» (v. 1170, remplaçant *presbyterium*) et désigne l'ordre des prêtres, le sacerdoce, par métonymie l'assemblée des prêtres puis le lieu où ils se tiennent, le chœur de l'église ; le mot a d'abord désigné la partie du sanctuaire réservé au clergé puis l'habitation du curé dans une paroisse (1456-1457), sens qui s'est imposé (*Dictionnaire historique de la langue française, dir. Alain Rey*).

• **Presbytère** : chœur d'une église, se distinguant ainsi de la nef où se trouvaient les fidèles (Carcassonne, 1622) (*Paul Cayla, Dictionnaire des institutions, des coutumes, et de la langue en usage dans quelques pays de langue d'Oc de 1536 à 1648*). «*Le cimetière n'a pas de murs et la maison claustrale est ruinée… Le curé habite une maison basse fort triste et humide*» (1626, *Arch. dép. Lozère*) ; «*la nef n'est ni planchée ni pavée… le presbytère ni planché ni pavé, communique sans séparation avec la nef*» (1707, *Arch. dép. Lozère*) ; «*Il faut faire trois marches pour monter à l'autel et une balustre pour séparer le chœur de la nef*» (1709, *Arch. dép. Gard*)… «*pour séparer le chœur de la nef il est nécessaire de faire une balustre tournoyée avec marchepied et porte de 2 cannes et demi de long et de 3 pans de haut*» *(LCC n° 105).*

• **Presbytère**. L'endroit de l'église qu'on appelle « Cancel » est cette partie du Chœur qui est entre le Maître-autel et la balustrade qui la ferme. Ce lieu a été aussi appelé «Presbytère» parce que c'est dans ce Cancel que se placent les Ministres servant à l'autel (*Dictionnaire Ecclésiastique et Canonique Portatif,* 1765). L'entretien ou la reconstruction de cette partie de l'église, comme le chœur, n'est pas à la charge des paroissiens. C'est la «Fabrique» et subsidiairement les gros «Décimateurs» qui doivent y pourvoir ; ceci conformément à la déclaration de 1683 (*J. Hébrard*). Note de Jean-Gabriel Pieters.

2 Voûte en « toune » : lire en « tonne », du latin médiéval *tunna* (Alcuin, VIIIe s.) … d'où aussi en catalan tona (XIII[e] s.) de tonne dérivera aussi « tonnelle ». Par analogie «technique» avec « tonneau » (gros récipient fait de douves assemblées par des cerceaux, à rapprocher de l'ancien irlandais tonn « peau », d'où vase, outre pour contenir le vin), « tonne » a notamment développé le sens de « coquille arrondie » (1676) … (Dictionnaire historique de la langue française)

des deux costés d'icelle seront aspuyées sur les murs et arcades, le tout avec pierre d'assise
et hauteur de trois cannes et demy sous clef de voute, le coeur sera pareilhement vouté
en toune dans l'estendue du carré et en cul de four sur le rond, le tout avec pierre d'assise
PLUS voutera les six chapelles pareilhement en toune d'un mur de sépara(ti)on d'un à l'autre
et garnira et esperonnera toutes les voutes susdites dans les flancs de mesme qu'à celle de la
nef et du cœur PLUS enduira et blanchira tous lesdits murs de ladite nef et chaspelles et
presbitaire, et de toutes les susdites voutes au dedans, et crespira les murs au dehors à pierre
veue [pierre à vue = sans crépi], PLUS fera neuf vitrals scavoir un à chaque chapelle et les trois restants audit
presbitaire, de trois pans d'hauteur sur six pouces de large, avec leur evazement au dedans et
au dehors, et garnira iceux de vitres avec doubles verges[3] dedans et dehors à un pan de distance
ou environ, PLUS la porte quy est au midy joignant le mur du couchant sera continuée à hauteur
de dix pans sur cinq de large, fera en icelle une porte de bois chastaigner doublée de sapin avec
ses bandes, gons et serrure, PLUS couvrira toutes les susdites voutes et murs avec lauzes en la
forme du pays et pante acoustumée, PLUS pavera avec lauzes plactes et unies sur mortier[4] ledit presbitaire
nef et chaspelles et fera deux degrés pierre de tailhe scavoir un de la largeur de l'arc du presbitaire

folio 262 verso
et sous icellui et l'autre pour l'autel et sous le marchepied, et bastira ledit autel à six pans du mur du
fonds, PLUS fera une cloison avec des aix derrière l'autel pour servir de sacristie, et en icelle une
porte avec bandes et serrure, PLUS fera un clocher sur le mur du fonds d'une ouye de sept pans
d'hauteur sur trois et demy de large dans œuvre, PLUS fera une ballustrade bois noyer avec base ballustre
tournée et apuy de trois pans d'hauteur ou environ avec une porte aussy de trois pans au milheu attachée
avec fiches et un loquet pour fermer, PLUS fera les fonds batismaux d'une pierre de grandeur convenable
pozée sur un pied d'estail ou ballustre, le tout de bonne pierre de tailhe couvert avec bois, PLUS l'entrepreneur
observera entièrement toutes les mesures proportions et pos(iti)ons marquées audit plan et devis fournira
généralement tout ce quy sera nécessaire pour mettre le tout à perfection ainsy que dessus, rendra lesdits
ouvrages bien et deuement faicts sellon l'art, fera place nette et mettra la clef à la main et pourra
ledit entrepreneur se servir de tous les materiaux et despoulhes provenant de la démolition dudit temple
en remboursant les adjudicataires du prix de leur adjudica(ti)on, de mesme se pourra servir de
tous les communaux de mesme que les habitans dudit lieu du Vialas et parroisse de Castaignols
laquelle esglise ledit entrepreneur a promis faire conformément aux susdits articles pour
et moyenant le prix et somme de quatre mille deux cens livres, sans pouvoir prétendre plus
grande somme au prétexte d'augmenta(ti)on d'ouvrage ou autrement, en quelle manière que
soit, à quoy il a renoncé par exprès, laquelle église ledit entrepreneur a promis et promet
rendre faicte et parfaite dans l'année, payable ladite somme, scavoir par le jour
la sixiesme partie dudit prix qu'est sept cens livres, et le surplus de jour en
jour à proportion d'ouvrage, en telle sorte néanmoins qu'il reste entre les mains
du Sr sindic du diocèze ou receveur quy en fera le payement le tiers dudit prix, jusques
à perfection desdits ouvrages vérifica(ti)on et réception d'iceux, lesquels seront vérisfiés
dans la quinzaine asprès que ledit entrepreneur en aura faict notisfier le parachèvement
audit Sr commi(ssai)re. Et pour plus grande assurance de ce dessus a esté présent
François Thibon maistre masson du St Esprit frère dudit Mathieu, lequel de gré
à la prière et réquis(iti)on dudit Mathieu Thibon son frère s'est pour icelluy rendu
plaige caution et principal observateur du contenu au présent contract, moyenant
ce que ledit Mathieu Thibond a promis de relever ledit François son frère
de tout ce qu'il pourroit souffrir à raison du susdit cautionnement a peyne de
tous despans, dommages et interests, ayant lesdits Mathieu et François

3 La verge est ici une baguette de fer qui maintient un panneau de vitrail (*Dictionnaire historique de la langue française…*)

4 Il s'agit de mortier ; dans des actes similaires (comme au *fol iic xi :* 16 mars 1686, Prix faict de l eglise de la Bruguiere) il est transcrit : « le presbitaire Sera couvert Sur la Voutte avec Tuilles Canal poses Sur bon mortier apelle Thuile Mouillé, Plus led presbitaire Sera pave avec briques posées Sur bon mortier ».

Thibon frères principals et caution envers ledit Sr de Larnac, obligé sollidairement et séparément leurs personnes et biens, comme s'agissant des deniers et affaires du Roy, qu'ils ont soumis aux rigueurs des cours présidial de Monsieur le sénéchal conven(ti)ons royaux de Nismes royalle et autres d'Uzès ordinaire des parties et de leur privillège et à l'une d'elles première requise, et ainsy l'ont promis et juré avec due renoncia(ti)on. Faict et récitté au bureau de Chamborigaud, maison de Jean Chabat hoste dudit lieu en présence des Srs Jérémie Fraissinet et Jean Bonneyron bourgeois d'Uzès soub(sign)es avec parties et moy Olivier Genolhac not(ai)re royal de la retenue dudit Uzès aussi soubs(ign)é

*L'abe du Laurant con^lr^, Fraissinet, Bonneyron, Tthibon, Genolhac not^re^*

Commentaires de Henri Magnin

18 : St Esprit = Pont-Saint-Esprit
20 : L'église de Castagnol avait donc déjà disparu avant 1686
26 : La valeur de la canne est variable selon les endroits, mais voisine de 2 m. Si on prend 1 canne ~ 1,95 m, 1 pan =1/8 canne ~ 24,4 cm, on retrouve les dimensions du temple actuel hors abside : 14 m x 11m. Il ne reste plus que le rectangle formé par les murs sur 3 m de haut.
28 : La forme rectangulaire n'obéit pas à la règle architecturale des églises. Les protestants l'avaient adoptée pour leurs temples afin de les distinguer des églises. Largeur de la nef : 5,85 m, hauteur 6,8 m
30 : La construction des chapelles présente en outre l'avantage de pouvoir soutenir la voûte avec les murs de séparation. Ces murs, dont on verra plus loin qu'il faudra faire les fondations, n'existaient pas dans le temple d'origine, ce qui confirme bien qu'il était du type « grange » avec deux arcs pour soutenir la toiture.
32 : Taille de l'agrandissement terminé en rond : 4,9 m x 4,9 m sur 5,8 m de hauteur, il recevra le presbitère, la sacristie, et l'autel de 1,45 m de large.
41 : La voûte de la nef est à 6,8 m de haut à son sommet
45 : Murs de séparation des chapelles : 1,22 m d'épaisseur sous terre, 98 cm au dessus
49 : Les piliers carrés de soutien des voûtes sont prévus d'environ 1 m de côté. Le maçon a préféré les élargir pour plus de sûreté puisqu'ils font en réalité 1,50 m
54 : Il faut démolir le mur restant à l'entrée de l'abside
55 : Hauteur des chapelles 3,2 m
60 : Carré = rectangle de la nef, voûte en cul de four pour l'abside
64 : Intérieur enduit et blanchi, extérieur crépi « à pierre vue » (?)
65 : Vitrail : il s'agit plutôt de fenêtre vitrée
68 : Le temple n'est pas exactement dans un axe N/S, mais plutôt NNE/SSO. Le côté le plus au sud correspond plutôt à l'abside, ce qui n'est pas compatible avec ce qui est décrit. On doit donc supposer une erreur : ce qui est appelé midy correspond à la face ONO, et couchant à la face NNE. La porte du temple d'origine était à l'emplacement actuel.
72 : L'abside était donc déjà surélevée par rapport à la nef
74 : Cloison avec des « aix », probablement avec des ais : des planches (du latin *assis*)
75 : Le clocher n'a probablement pas été bâti puisqu'on le fera plus tard…
76 : La balustrade séparait probablement l'abside de la nef, peut être celle que nous avons connu…
78 : Fonds baptismaux disparus
83 : On a bien récupéré les matériaux du temple détruit
84 : Les habitants de Vialas ont été mis à disposition du maçon pour la construction
90 : Le maçon s'engage à faire les travaux en 9 mois seulement, on ne sait pas si les délais ont été tenus, mais, si oui, le maçon a dû faire largement appel aux habitants de la paroisse
97 : C'était une activité familiale !

Source : Arch. dép. Gard, 2^E^71 / 627 folio 261verso
L.C.C. n° 172 : voir la reconstitution du temple établi à partir du plan des chaises, (dessin de Jacques Plan).

Léontine Goirand, félibresse d'Arènes

par Marinette Mazoyer

Léontine Goirand[1], sa famille, son éducation

Léontine Goirand est née à Nîmes en 1853. C'est la fille de l'avocat et historien Jean-Pierre Goirand, auteur de *Documents sur le coup d'État de 1851 dans le Gard* (Alès 1881). Elle est reconnue par sa mère Rosine Lauriol en 1861 et légitimée par le mariage de ses parents le 28 août 1863. Reconnue à dix ans, c'est une chance pour elle à cette époque. De plus elle va avoir une enfance à la campagne et reçoit une bonne éducation.

Elle le dit elle-même dans son recueil paru en 1882 : *Li Risènt de l'Alzoun* qu'elle dédie à son père, et dans le poème L'Alzoun dédié à sa mère :

Ère tout enfant, sabe, que moun paire,
De noste campèstre afouga trepaire,
Me menavo em'éu
Oh ! qu'èro countènt de me vèire courre ;
Inchaiènto e lèsto escala li mourre ;
Béure lou soulèu !

Tambèn, chasque jour, ma leiçoun apresso,
Me recoumpensavo em'uno caresso ;
Prenian noste vanc,
E vesien lou mèstre e soun escoulano
Barrula lou grés, barrula la plano,
lèu sèmpre davans.

J'étais tout enfant, je sais, que mon père,
De nos champs ardent batteur,
Me menait avec lui.
Oh ! qu'il était content de me voir courir ;
Insouciante et légère, escalader les montagnes
Boire le soleil

Aussi, chaque jour, ma leçon apprise,
Il me récompensait avec une caresse ;
Nous prenions notre essor,
Et l'on voyait le maître et son élève
Parcourir les garrigues, parcourir la plaine,
Moi toujours devant.

Alcide Blavet[2] parle ainsi de son éducation : *Abarido dins qu'uno famiho ounte lou paire, embriaiga d'ideau e de liberta, recitavo de- longo las obros d'Hugo e de Mistral, ou bé tafuravo lous vièls escrits per ne tira una liçou d'istòrio per l'aveni…*

(Élevée dans une famille où le père, enivré d'idéal et de liberté, récitait continuellement les œuvres d'Hugo et de Mistral, ou bien fouillait les vieux écrits pour en tirer une leçon d'histoire pour l'avenir…)

Yvan Gaussen[3] parle de son père historien : *Il comptait parmi les personnalités les plus agissantes. Historien d'Alès, il fut conquis par le mouvement félibréen.*

La Félibrée d'Arènes

Bâti tout en pierres, sévère, avec des tours et des créneaux, le château d'Arènes semble médiéval mais rebâti plus tard, sobre, comme ayant perdu sa grandeur d'antan. L'histoire du château, situé près de l'ancienne route d'Alès à Saint-Christol, se trouve sur le site de cette dernière commune, écrite par Henri Francès et fait l'objet d'un article détaillé dans *Cévennes Magazine*[4].

1 Mazoyer (Marinette), *Espelida literària de la lenga d'òc dins lo caire d'Alès de 1800 a 1950*, Comédia, Nîmes, 2010, pp. 203_215

2 Blavet (Alcide), *Palado de terro*, Alès 1923, p. 8.

3 Gaussen (Yvan), *Nouveaux écrits sur le Gard*, Paris-Sommières, 1977, 68 p.

4 Potay (Corinne), « Arènes », *Cévennes Magazine*, N° 903, 1997, pp. 13-16

C'est Louis Roumieux[5], poète nîmois qui raconte avec verve la Félibrée où Léontine a été consacrée Félibresse d'Arènes. Voici ce qu'en dit *La Revue des Langues Romanes* (1877) :

Par une chaude journée d'août 1876, une troupe de félibres et d'amis alla faire une partie de plaisir au château d'Arène, sur les bords de l'Alzon, dans la banlieue d'Alais. Une épître de près de huit cents vers, d'une lecture des plus agréables, grâce à la variété de la narration, à la coupe et à la facilité du vers, est devenue sous la plume de M. Roumieux, le monument et comme le procès-verbal poétique de ces heures trop vite écoulées. L'œuvre est partagée en sept petits chants, ou parties de longueur inégale, qui pourraient recevoir les titres suivants : « Entrée en matière », « le Départ », « le Déjeuner », « Sous l'ombrage », « Lecture d'un drame provençal inédit », « Entracte », « Retour ».

Les félibres ne se mettent jamais à table sans faire asseoir la poésie avec eux. Il en fut ainsi à Arènes. Chacun paya de sa personne au dessert. Aubanel lut « Li Fabre ». Arnavielle et Gaussen chantèrent : l'un, « lou Muscat de Quaranto » ; l'autre, « Estivenco ». Charvet débita « Sursum corda » ; Mayer, « Deman » ; Paul Félix, l'auteur des « Fados en Cevenos », une fable pleine d'entrain et de jeunesse ; Roumieux chanta « lou Maset » et raconta « Bassaquin » ; Mlle Goirand, enfin récita « l'Aucelounet ». A trois heures, on alla se reposer à l'ombre d'un bosquet voisin ; c'est là que Roumieux lut l'œuvre dramatique d'Aubanel, « lou Pan dóu Pecat »... »

Est cité ensuite le début du long poème qui rappelle à Léontine ce jour merveilleux :

Areno, o Paradis, o sejour benesi !
Tant que viéurai-toustèms Diéu me faguèsse viéure-
Oublidarai jamai qu'ensèn nous as vist béure
I risènt de l'Alzoun cascaiant de plesi !...

Arène, ô Paradis, ô séjour béni !
Tant que je vivrai- autant que Dieu me laisse vivre-
Je n'oublierai jamais qu'ensemble tu nous as vu boire
Aux sourires de l'Alzon gazouillant de plaisir !...

Se li jour li pus bèu fuson, o Felibresso,
N'en rèsto quaucarén pèr quau se sènt au cor
Un arderous fougau plen de belugo d'or :
La remembranço es douço autant qu'uno caresso.

Si les jours les plus beaux fusent, ô Félibresse,
Il en reste quelque peu pour qui se sent au cœur
Un ardent foyer plein d'étincelles d'or :
Le souvenir est doux autant qu'une caresse.

Outre les félibres déjà cités participent à la Félibrée, Edmond Bastide dit « Capitello », Sylvestre, Julie l'amie de Léontine… Une allusion est faite au propriétaire du château de l'époque, Courtois de Pélissier, que Louis Roumieux connaissait, d'où le cadre de la Félibrée.

C'est donc lors de cette Félibrée, le 28 août 1876 que Léontine a été consacrée « Félibresse d'Arènes ». Elle l'écrira à la fin du premier poème de son recueil déjà cité, *L'Alzoun,* nom du ruisseau qui coule à Arènes et donnera le nom à son recueil de poésie :

Riéu d'Areno, Alzoun, tèndre ami d'enfanço,
Gardarai sus-tout vivo remembranço
D'aquèu jour d'Avoust
Ounte sus ti ribo, en felibrejado,
Novo Court d'amour, me i'an batejado
D'un titre bèn dous !

Ruisseau d'Arène, Alzon, tendre ami d'enfance
Je garderai surtout un vif souvenir
De ce jour d'Août
Où sur tes bords, dans une félibrée,
Nouvelle Cour d'amour, on m'y a baptisée
D'un titre bien doux !

L'oeuvre et l'engagement de Léontine

En 1879, elle publie : *Trioulet à la pichoto Eloise,* ouvrage non retrouvé à ce jour. C'est en 1882 qu'est édité *Li risènt de l'Alzoun,* livre assez rare à trouver. Il rassemble une cinquantaine de poèmes, traduits par l'auteur, aux sujets, formes et longueur très variés… Les amis félibres, les évènements, la nature, le pays autour, y sont chantés avec une sensibilité particulière de sentiments où apparaissent le souci de la fuite du temps et l'idéal à atteindre.

Nous n'en citerons qu'un, en avant-goût de son oeuvre complète qui va être rééditée…

5 Roumieux (Louis), *Li couquiho d'un roumiéu.* Recueil de pouesio prouvençalo, Mountpelié, 1890.

Marino
Souvenènço dóu Grau

Que sies bello ! que t'ame, o Mar ! Coume un enfant
Un jour que sus ti bord, sounjarello e crentouso,
Escoutave lou brut dous e sourne que fan
Tis èrso, en barrulant ta plano majestouso,

Ausiéu coume uno voues, dins l'aureto boufant,
Me dire : « Vène eici, que te baise amistouso. »
E moun, cor fernissié d'un misterious afan.
M'atrivaves ; e iéu, gaire mai, voulountouso,

O Mar caligno, auriéu pres toun embrassamen :
Uiau vite esvali de moun amo, pamens !
« Noun ! te diguère, noun ! gardo ti caranchouno,

Bello rèino, adessias ! » Mai, te fasènt pichouno
E rampouso à mi pèd, venguères m'espousca
Un ruscle de poutoun que me treboulo enca…

Marine
Souvenir du Grau

Que tu es belle ! que je t'aime, ô Mer ! Comme un enfant
Un jour que sur tes bords, rêveuse et craintive,
J'écoutais le bruit doux et sombre que font
Tes vagues en parcourant ta plaine majestueuse,

J'entendais comme une voix, dans la brise soufflant,
Me dire : « Viens ici, qu'affectueuse je te baise. »
Tout mon cœur frémissait d'un mystérieux désir.
Tu me fascinais, et moi, guère plus, de plein gré

Ô Mer câline, j'aurais pris ton embrassement :
Eclair cependant vite évanoui de mon âme !
« Non ! te dis-je, non ! garde tes caresses,

Belle reine, adieu ! » Mais, te faisant petite
Et rampante à mes pieds, tu vins secouer sur moi
Une averse de baisers qui me trouble encore.

Léontine participe à de nombreuses revues : *Dominique* (1876-1877), *Armana de Lengadò* (1877-78), *La Lauseto* (1877), *Armana Prouvençau* (1877-78-79), *La Revue des Langues Romanes* (1880), La Cigalo d'or… Elle effectue un travail véritable de journaliste avec des sortes de reportages ou chroniques en prose sur Le Grau-du-Roi ou Aigues-Mortes…

Sa participation à la vie félibréenne est importante : Félibrée de Montpellier, Saint –Christol, (1877) et Sète.

Les échanges et correspondances ont lieu avec de nombreux auteurs et amis : Louis Roumieux, Baptiste Bonnet depuis Paris, avec Lydie de Ricard qui chante à Montpellier les rives du Lez. Elle participe avec son cousin, Maurice Faure, à la commémoration des félibres de Paris à Sceaux en l'honneur de J.P. Florian et obtient la première médaille (octobre 1879).

Son mariage, « Lou Capelet Nouviau »

L'année où elle publie son recueil (1882), elle se marie avec Émile Mathieu, d'où le nom que l'on retrouve après : Mme Léontine Mathieu- Goirand. Ce qui est extraordinaire, c'est le livret qui paraît à l'occasion de son mariage : *Lou capelet Nouviau*, rassemblant les hommages des plus célèbres poètes et félibres de l'époque.

Alcide Blavet l'évoque ainsi :

…Saguè la mignoto, la gastado, l'ourguiel e l'ounou dau Felibrige e, quand se maridè en 1882, lous troubaires de pertout, Gaussen, Mistral, Fourès, Aubanel, Leyris, Maurise Faure, Savìè de Ricarf, Arnavielo, Roumiéu, Astruc, Tavan, Lisbonne, d'autros encaro, ié desgrunèrou un chapelet nouviau, enserti de perlos merveiousos, poulidos à rendre jalousos toutos las rèinos dau moundo.

Ces poèmes figureront dans le livre que je lui consacre. En voici deux et pas des moindres…

Gramaci
de Théodore Aubanel
Davans toun gènt e fres bouquet,
LEOUNTINO, siéu resta quet.
Pèr la roso que t'ai culido,
Tu me mandes uno espelido

De bèu vers que me fan mouquet.
Sies Felibresso, perço que
Toun amo lindo rèn n'óublido…
Oh ! que ta cansoun es poulido !

A, la gràci de toun printèms,
Quicon de pur e de countènt
Qu'enauro !… Dau ! canto, chatouno !

Toun bouquet l'ai mes sus moun cor.
Jouvènto, tis estanço d'or
Soun tèndro coume de poutouno.

Grand Merci

Devant ton charmant et frais bouquet
LEONTINE, je suis resté coi.
Pour la rose que je t'ai cueillie,
Tu m'envoies une éclosion

De beaux vers qui me laissent penaud.
Tu es Félibresse, parce que
Ton âme limpide n'oublie rien…
Oh ! que ta chanson est jolie !

Elle a, la grâce de ton printemps,
Quelque chose de pur et d'heureux
Qui exalte !… Oui ! chante, « chatoune » !

Ton bouquet je l'ai mis sur mon cœur.
Jeune fille, tes strophes d'or
Sont tendres comme des baisers.

Le maître lui-même, *Frederi Mistral, Capoulié dóu felibrige*, lui écrit :

A Misè
LEOUNTINO GOIRAND

Au moument que toun cor proumet,
Que ta man dins la man se met
E que l'Amour te desmaienco,
O Felibresso, laisso-me
Te courouna 'mé de pervenco.

A Mlle
LEONTINE GOIRAND

Au moment où ton cœur promet,
Que ta main dans la main se met
Et que l'Amour te fait épanouir
O Félibresse, laisse-moi
Te couronner d'une pervenche.

Fin de vie… Souvenir

Après son mariage, Léontine part à Sète. Elle va avoir deux enfants : André (1884), Eve (1885).

On revoit Mme Mathieu-Goirand dans des réunions littéraires avec le félibre Joseph-Henri Castelnau à Sète. La *Revue des Langues romanes* rapporte ces réunions ainsi que des poèmes qui sont adressés à Léontine.

Brusquement, son mari doit quitter son emploi à Sète. Les Mathieu retournent vers Alès. Le mari de Léontine devient représentant de commerce. On cite Léontine encore dans les grandes fêtes qui rendent hommage au Marquis de La Fare-Alais en 1889. Elle est la présidente des Jeux Floraux. Son époux meurt en 1891.

Depuis, on n'a plus trace d'écrits, on ne sait plus trop quelle est sa vie…

À Alès ou à Saint-Christol, elle est très peu connue, à Arènes, pas du tout ! J'ai retrouvé quelques vestiges de sa fin de vie… comme le lieu probable de sa dernière demeure…

Il m'a semblé important que soit remise à l'honneur cette femme du XIX[e] siècle, poétesse, journaliste, Félibresse, de la région d'Alès, à la grande activité littéraire chantée par les plus grands félibres de l'époque …et complètement tombée dans l'oubli dans son pays. Cela me paraît juste que la vie et l'œuvre de Léontine Goirand, la Félibresse d'Arène soient retracées par une femme de notre siècle.

À lire ou à consulter

Sommaire de revues avec lesquelles nous pratiquons un échange : elles sont à la disposition des adhérents et données au Centre de Documentation et d'Archives du P.N.C. à Génolhac. Vous ne trouverez ici que les articles concernant les Cévennes.

Bulletin du centre d'études et de recherches littéraires et scientifiques de Mende, numéro 32, année 2012. Au sommaire :

– Pour une histoire du Gévaudan au neuvième siècle, inventaire de la documentation issue des cartulaires, par Fernand Peloux

– Année 2012 : année de la reconnaissance de l'œuvre de Benjamin Bardy

– Lettres d'Odilon Barrot, par Benjamin Bardy

– Entre Allier et Margeride, voies romaines ou chemins romieux ? Par André Séguron.

La Viste, bulletin numéro 33, juin 2013. Au sommaire :

– Églises et chapelles du pays des Vans par Jacques Schnetzler

– Faïsses et accols au pays des Vans par Jacques Schnetzler

– Les épisodes de fortes pluies dans les Cévennes, par Julien Bovéro

– Remplacement d'une cloche à Gravières, documents transmis par René Chaix

– Quelques jalons pour une histoire de la ville des Vans au Moyen Âge par Pierre Minard

Revue annuelle du GARA (groupe Alésien de recherches archéologiques), numéro 40, activités et travaux 2012. Au sommaire :

– Visite de vestiges à Saint Félix de Paillères

– Les pierres gravées du serre des Escudellos (Saint-Étienne-Vallée-française)

– Le château de Fressac

– Territoires et caches de camisards, visite de deux caches camisardes : la grotte Monedière et la grotte au col du Bourricot

– La grotte de la Rouquette (Saint-Hilaire de Brethmas)

– Une pierre à cupule au Fort Vauban (Alès)

– Une sépulture préhistorique de Seynette, mont Bouquet, commune de Bouquet

– Sépulture sous tumulus de Saint-Julien-les-Rosiers (Gard)

– Dans les entrailles du fort d'Alès, découverte de matériel archéologique d'époque historique

– À Saint-Hilaire-de-Lavit, structure préhistorique ou protohistorique ?

– Le site de la grande Pallière (Saint-Félix-de-Palières) et commune d'Anduze : menhir, dolmens

Hugenotten, Jahrgang 77, n° 1/2013

Cet exemplaire est consacré aux 450ème anniversaire du catéchisme d'Heidelberg (entièrement en allemand).

Hugenotten, Jahrgang77, n° 3/2013

– La dédicace de Voltaire au pasteur Jacques Emmanuel Roques de Maumont

– Auf Spurensuche in Südfrankreich – ein Erkundungstour zur Heimat des hugonettischen Ahnen par Ralf-Bernd Rössing (les origines de la famille Valette, région du Vigan)

Revue d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, numéro 28, janvier 2013.

Au sommaire, plusieurs conférences concernant Nîmes : décor architectural, politiques urbaines, corps des sapeurs-pompiers.

– Vaudois, prédicants et camisards, des affinités électives par Jean-Paul Chabrol

– Maison des Cévennes, témoignage où se croisent des territoires et des vécus d'hommes, par Daniel Travier.

Delobette (Hubert), ***Femmes d'exception en Languedoc-Roussillon,*** Le Papillon Rouge, éditeur, Villeveyrac, 2010.

Écrites de manière tout à fait enlevée, vingt histoires nous racontent des parcours de femmes, connues, inconnues ou oubliées dans notre région. Qui se doute que derrière Marie Bonnefoux (Lozère) se cache la créatrice, avec son mari Mohamed ben Amar, d'un très grand cirque ? Derrière celui de Madeleine Brès de Nîmes, la première femme médecin diplômée ? Une Audoise, Jeanne Nègre guillotinée à Paris ? Céleste de La Canourgue, la muse de Marcel (Proust) ? Jeanne Galzy, une grande écrivaine montpelliéraine ? Marie Durand, bien sûr. Un livre passionnant pour découvrir et se réjouir de ces femmes qui ont dû avec courage et ténacité lutter dans un monde où les hommes ne leur laissaient aucune place.

Rochegude, un CD d'histoire locale, Comme chaque été, mardi 13 août, le maire, la commis-

sion communale loisirs, informations, cultures et le Groupe de Recherche ont organisé leur traditionnelle rencontre autour de l'histoire locale. Cette rencontre, dans le cadre champêtre du Jardin de l'Amitié, a été animée par Monique De Luca, Jean-Claude Lacroix, Pierre Chante. Elle a permis de présenter un CD qui regroupe toutes les brochures qui ont été éditées, depuis 10 ans, par le Groupe de Recherche sur l'Histoire de la Commune de Rochegude.

Ce CD présente un sommaire général qui permet de connaître rapidement les différents thèmes. De même chaque brochure, classée par année de parution, commence par une présentation des articles qu'elle contient.

Les thèmes abordés sont très variés avec des généalogies des familles, des thématiques plus générales comme Rochegude sous l'Ancien Régime ou pendant la Révolution, l'histoire des hameaux et des mas de la commune mais aussi des articles qui dépassent le cadre communal comme la canalisation de la Cèze…

Ce CD est vendu au prix de 10 Euros. Il est disponible à la mairie de Rochegude, aux heures d'ouverture du secrétariat, lundi, mardi, jeudi de 13 h 30 à 16 h, ou en prenant contact par téléphone au 06 11 09 79 19 ou par internet à l'adresse suivante : pierre.chante@laposte.net

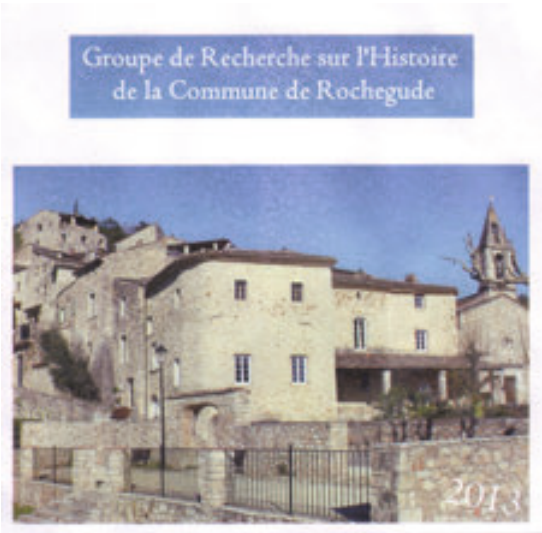

L'Association des chercheurs et généalogistes des Cévennes, A.C.G.C

Cette association fête son 25ème anniversaire et le 100ème numéro de sa revue.

Documents et articles du numéro spécial 100

Au sommaire : Les présidents de l'association, L'album photo de ceux qui ont fait l'A.C.G.C..

Quand les riches curistes attiraient les mauvais garçons, 1770, à Bagnols-les-Bains

Vigne (Jean) Cigala, un poème

Pieters (Jean-Gabriel), Deux huguenotes intraitables dans l'Uzège au XVIIe siècle 1ère partie

Delauzun (Laurent), Récit du décès de Pompée Auguste De Barry, dit Paulin par son frère Charles

Chapelier (Jean-Luc), Tableau des Cévennes en 1776

Chapelier (Jean-Luc), Mort sur la montagne (à Dourbies en 1744)

Chapus (André, P.) L'Église catholique romaine sous l'ancien régime, structures et fonctions

Chapelier (Jean-Luc), À quoi ressemblaient nos ancêtres, où trouver leur portrait ?

Généalogie en Cévennes, n° 100

Questions et réponses

Cahier de Samuel Claris, 2ème partie

Raulet (Michel), Les Daraussin, Généalogie le parchemin complet d'une reconnaissance de 1308.

Cours de paléographie

Recherches / Questions / Réponses

1) Raoul Gout, inventeur du mot Camisarde ?

par Olivier Poujol

Le rôle des femmes dans la guerre des Camisards a été souligné depuis longtemps et ce sujet est en vogue ces dernières années. Mais depuis quand les historiens qualifient-ils ces femmes de *Camisardes* ? Mes recherches me font remonter à 1937, année de la publication par Raoul Gout, aux Éditions «Je sers», à Paris, du tome II du *Miroir des dames chrétiennes* ou *Pages féminines de la Réforme Française* (XVI[e]- XVIII[e] siècles). Le premier tome du *Miroir des dames chrétiennes* contenait des *Pages féminines du Moyen Age,* avec un chapitre sur Clara d'Anduze (Éditions « Je sers », 1935).

Raoul Gout (1879-1954) a écrit un magnifique développement sur les *Camisardes*. Le corps de cette question est constitué par la reprise de son texte, car il paraît avoir été si bien oublié, que l'on attribue souvent à notre temps la paternité de l'expression Camisardes. Dans l'introduction de son ouvrage, le pasteur Raoul Gout, aumônier de la maison des diaconesses, écrit : *Que dire des Camisardes dans les combats, d'une Lucrèce Guigon électrisant la troupe de Jean Cavalier et sabrant les soldats royaux au cri de : «Vive l'épée de l'Éternel ! «, des Camisardes assistant les exécuteurs des vengeances de Dieu, soignant les blessés et les malades qu'elles abritaient dans des grottes ignorées ? Le capitaine de Planque mandait à Chamillard le 16 janvier 1704 : « Je fis tuer cinq femmes ou filles fanatiques ou prophétesses qui moururent fermes dans leur religion, sans vouloir entendre les raisons que le prêtre leur disait». Et quelques jours après : «Je fis en même temps passer par les verges jusqu'au sang quatre femmes ou filles qui avaient été plusieurs fois entendre prêcher la Blonde, fameuse prophétesse parmi les rebelles». Le prophétisme fut l'âme de cette guerre folle et désespérée qui sauva le protestantisme méridional. Les prédicantes en coiffe de percale et en robe de cadis ne firent pas que consoler le peuple de «leur chant de colombes» comme le veut Michelet : elles l'exaltèrent d'un souffle brûlant et sauvage.* Raoul Gout précise en note à propos de la Blonde : Il *s'agit évidemment de la femme du Camisard Castanet, Marie Planque, que nous appelons Blondine.*

Raoul Gout parait avoir été le premier à employer le terme de *Camisarde* dans un écrit d'historien. Connaît-on des récits historiques, antérieurs à 1937, utilisant ce terme ? L'auteur est favorable aux Camisards et son approche des Camisardes est admirative : elles furent, elles aussi, héroïques. Le mot n'a pas été créé par des ennemis des Camisards, mais par des écrivains attentifs à leur histoire. Mais la fortune de ce mot, reconnu dans le livre de Jean-Paul Chabrol : *La guerre des camisards en 40 questions* (Nîmes, 2010) à la question n° 16 : « *Y a-t-il des camisardes ?* », ne fut pas immédiate. André Ducasse dans la synthèse encore incontournable *La guerre des Camisards* (éditée depuis 1962) parle des «*prophétesses et femmes camisardes*». Les historiens ont souvent utilisé l'expression de *femmes camisardes*. Ils suivent le premier historien de la guerre des Cévennes, Antoine Court. Dans *l'Histoire des troubles des Cévennes,* imprimée en 1760, la table générale des matières du volume 3 fait référence à des «*Femmes Camisardes qui repoussent les soldats les armes à la main*» (page 421). La table renvoie à des femmes camisardes comme femmes combattantes, précisément à la bataille de Nages en novembre 1703 (deuxième volume, page 119).

Avant Raoul Gout et le temps des historiens du XXI[e] siècle (inauguré par Greg Monaham dans sa communication au colloque du Pont-de-Montvert en 2002 sur ces *Prophétesses et rebelles,* jusqu'à Henry Mouysset et ses conférences actuelles), le rôle des femmes dans la guerre des Camisards avait été célébré par le roman et le théâtre : romans de Fanny Reybaud (*La protestante en 1828*) ou de Lydie Ausset (*Un héros cévenol en 1879*), pièce de théâtre de Paul Gaussen La camisardo représentée pour la première fois au théâtre d'Alès le 29 septembre 1878 et imprimée dans le texte original en 1880. Fanny Reybaud dans La Protestante avait écrit : *les femmes aussi exercèrent une puissante influence sur les Camisards; elles les suivaient sur les champs de bataille et soignaient leurs blessures. Plusieurs disaient avoir des inspirations auxquelles les chefs obéissaient souvent.*

Mais les officiers du roi les traitaient de *sorcières camisardes*[1] Le drame en quatre actes et en vers du félibre Paul Gaussen *La Camisardo* a été traduit et publié en français en 1888 par Léonce Destremx de Saint-Christol. Le texte occitan de Paul Gaussen (1845-1893), avec traduction française en regard vient d'être réédité par l'Institut d'études Occitan dans une publication d'Alain Bouras et de Marineta Mazoyer, collaboratrice de notre bulletin (Alès 2011).

2) La Cartagène

Notre très ancienne adhérente Janine Leloup cherche à savoir d'où vient le mot « cartagène » et quand ce terme a-t-il commencé à se diffuser et dans quelle région ?

1 L'ouvrage d'Henriette-Etiennette-Fanny Reybaud : *La Protestante ou les Cévennes au commencement du XVIII[e] siècle* (Édition de 1828) est réédité par Hachette Livre dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (tome premier paru en mai 2012).

Rencontres autour de l'Histoire locale

Pour la 3e année consécutive, **BARJAC HISTOIRE LOCALE**, en partenariat avec des associations et institutions, organise les

3e Rencontres autour de l'Histoire Locale

Cette manifestation a connu, dans ses précédentes éditions, un succès certain.
Ces rencontres ont pour objectif de rassembler les historiens et les amateurs d'histoire.
Sur l'affiche ci-jointe, vous trouverez des sujets qui permettent, du Moyen-Age au XXe siècle, de découvrir les travaux réalisés par des universitaires ou des associations.
Nous souhaitons que l'un des thèmes retenus pour cette édition suscite votre intérêt soit pour le découvrir ou l'approfondir, soit parce que vous souhaiteriez faire part des recherches ou travaux que vous avez vous-mêmes réalisés. Nous aurons grand plaisir à vous accueillir les 5 et 6 octobre prochains dans le cadre approprié du Château de Barjac.

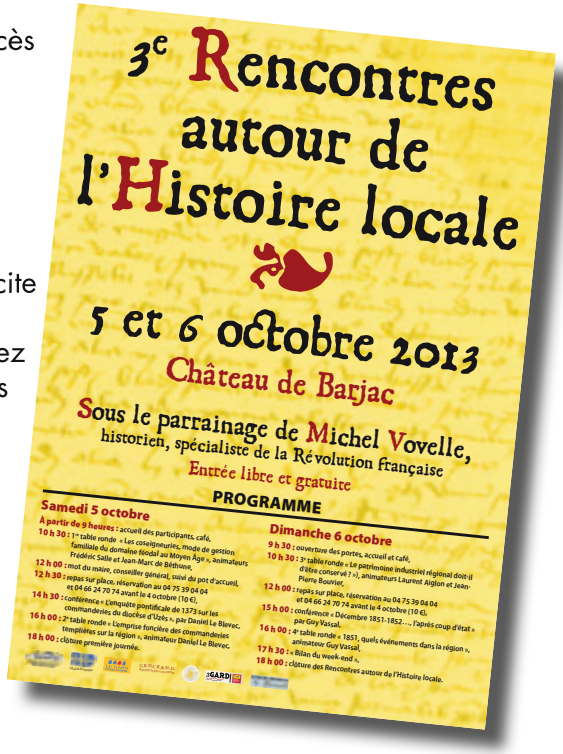

Les dernières publications du Lien des Chercheurs Cévenols en 2013

Pieters (Jean-Gabriel), ***Histoire et paysages du Malgoirès à travers les siècles, notes de recherche,*** Hors Série n° 63, 55 pages, en couleurs. 12 euros
Le Malgoirès concerne une autre zone de l'ancien tronçon de la Regordane qui peut lui aussi se réclamer du célèbre Charroi de Nîmes de la fin du XIIe siècle : le dernier tiers du parcours Alès-Nîmes. De ce fait, ce pays fut honoré par ce par ce qu'un mémoire du XVIIIe siècle appelle « *un grand chemin et l'une des routtes du Lenguedoc des plus fréquentées ; c'est le seul passage pour aller de la Provence, Nîmes et plusieurs autres villes du bas Languedoc, à Alès dans une partie du Gévaudan dans le Velay et l'Auvergne», soulignant que « le porteur* [alias posteur] *des lettres y passe touts les jours hors le samedy ». Mais le Malgoirès doit également subir « un mauvais voisin »* – Le Gardon – lequel s'avère même dangereux lors de ces colères subites. Ce pays possède aussi une histoire «en miettes » qu'il a fallu à Jean-Gabriel Pieters patiemment recueillir.

Coustès (Cécile), ***Le Bocard : mine et usine de traitement de la galène, minerai de plomb argentifère de Vialas (Lozère)***, Hors Série n° 64, co-édition avec Le Filon des Anciens, 116 pages, nombreuses photos et dessins documents en couleurs. 15 euros
La mine de plomb argentifère de Vialas (Lozère) a été exploitée du XVII[e] siècle à la fin du XIX[e] siècle. Cachés dans les broussailles, abandonnés et pillés les bâtiments déploient des ruines importantes, révélant des travaux considérables pour tenir compte d'un site difficile du point de vue du relief et des eaux. Une gigantesque voûte qui forme une plate-forme sur un torrent interpelle encore le promeneur. Cette mine a fait la richesse de ce village au XIX[e] siècle. Il a pu ainsi conserver longtemps une population nombreuse et développer de nouveaux quartiers d'habitation. En revanche, elle est curieusement absente des mémoires locales, comme si elle était devenue étrangère au pays. Cécile Coustès a étudié cette mine et ses bâtiments dans un but de valorisation du patrimoine. Son étude, à la demande de l'association « Le filon des Anciens » a été financée conjointement par la mairie de Vialas, le Parc national des Cévennes et cette association en vue de créer un sentier d'interprétation. Les magnifiques dessins de Jacques Plan en reconstituant les machines et quelques-unes des salles permettent de se faire une idée de la gigantesque fonderie appelée Le Bocard.

Liotard (Gabriel), Caillat (Gérard), Clément (Pierre-Albert) Depasse (Henri) et Chassin du Guerny (Yannick),
La franc-maçonnerie dans le Gard septentrional,
hors-série numéro 65, X pages, 8 euros
Ce hors-série regroupe onze articles parus dans Le lien des Chercheurs Cévenols sur la création des loges maçonniques au XVIII[e] siècle, à Alès, Barjac, Bessèges, Saint-Ambroix et Anduze. Le plus grand nombre d'entre eux sont de la plume de Gabriel Liotard. Au XIX[e] siècle, les lieux où s'établissent les loges maçonniques dans le nord du Gard sont en liaison avec les mines de charbon et le chemin de fer, leurs directeurs, contremaîtres, et notables locaux investis dans ces nouvelles industries. Un dernier article fait le point sur les loges à Alès après la seconde guerre mondiale, où l'on note l'apparition de la franc-maçonnerie féminine (à la fin du XX[e] siècle) et la présence de toutes les obédiences. Quelques documents authentiques illustrent ce hors-série.

À commander au : contact@cevenols.fr,
tél : 07 81 88 88 36 ; pour envoi,
des frais postaux seront demandés.

Activités de L.C.C.

Visite du château de Pompignan - Samedi 26 octobre 2013
Renseignements www.cevenols.fr - Inscriptions 07 81 88 88 36